



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 007

Le lundi 28 février 2022

Président : M. Kody Blois



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 28 février 2022

• (1105)

[Français]

Le président (M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.)) Je déclare la séance ouverte.

Je vous souhaite la bienvenue à la septième réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

La réunion d'aujourd'hui se déroulera selon une formule hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le 25 novembre 2021. Les délibérations seront diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle plutôt que l'ensemble du Comité.

Je vous rappelle que les captures d'écran ou la prise de photos de votre écran ne sont pas autorisées.

[Traduction]

Chers collègues, c'est merveilleux de voir tant de monde présent en personne ici aujourd'hui. On n'a pas vu cela souvent depuis un an environ, mais je vous rappelle, bien sûr, de garder à l'esprit les règles sanitaires auxquelles nous sommes tous habitués.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 31 janvier 2022, nous reprenons notre étude de la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à notre premier groupe de témoins.

Nous accueillons aujourd'hui par téléconférence Mme Jennifer Wright, qui est directrice générale par intérim et directrice des opérations, des programmes et des partenariats au Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture.

Soyez la bienvenue.

Nous accueillons aussi les représentants du Conseil canadien de l'horticulture, soit Mme Rebecca Lee, directrice générale, et M. Quinton Woods, président du Comité du commerce et de la mise en marché.

Nous avons aussi avec nous M. Murad Al-Katib, qui préside la table sectorielle des stratégies économiques de l'agroalimentaire, au ministère de l'Industrie.

Vous disposerez de cinq minutes.

Chers collègues, nous n'avons pas siégé la semaine dernière, et je crois qu'il est important de porter au compte rendu que nous avons été témoins des terribles événements entourant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Je sais que je parle en votre nom à tous lorsque je dis que nous dénonçons et condamnons cette violation

flagrante du droit international. Les images que nous avons vues étaient atroces.

Nos pensées et nos prières accompagnent tous les Ukrainiens et ceux qui luttent pour la liberté. Je sais qu'à titre de parlementaires, nous voudrions aller au-delà des pensées et des prières pour passer à l'action, comme nous l'avons déjà vu, et je sais que ce sera une priorité absolue pour tous les députés et les représentants élus dans les jours à venir.

C'est un rappel que la démocratie et la liberté ne vont pas de soi, et qui a peut-être quelque chose de solennel aujourd'hui, alors que nous entreprenons notre important travail de parlementaires. Je tenais à le dire. Je sais que je parle au nom de tous mes collègues au Comité et ailleurs.

J'invite maintenant Mme Wright à faire sa déclaration préliminaire, après quoi nous entendrons Mme Lee et M. Al-Katib.

Madame Wright, vous avez cinq minutes.

Mme Jennifer Wright (directrice générale par intérim et directrice des opérations, des programmes et des partenariats, Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture):

Merci, monsieur le président.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée à participer à votre étude.

Je m'appelle Jennifer Wright et je suis directrice générale par intérim et directrice de la recherche, des programmes et des partenariats au Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, le CCRHA.

Mes observations d'aujourd'hui porteront sur la pénurie de main-d'œuvre qui sévit actuellement dans l'agriculture canadienne et sur ce que nous pouvons faire ensemble pour y remédier.

Cela fait plus de 15 ans que le CCRHA se penche sur les besoins de main-d'œuvre du secteur agricole canadien. Il est évident que le secteur ne peut pas continuer à produire des aliments sains, salubres et abordables pour les Canadiens et les consommateurs du monde entier sans un apport suffisant de travailleurs agricoles.

La pandémie de COVID a fait ressortir encore plus le problème et confirmé qu'il n'y a plus de temps à perdre. Nous devons unir nos efforts pour trouver des solutions systémiques et durables aux pénuries de main-d'œuvre qui persistent dans le secteur agricole.

Notre étude du marché du travail révèle que les postes vacants sont nettement plus nombreux en agriculture que dans d'autres secteurs, ce qui a entraîné des manques à gagner de près de 3 milliards de dollars en 2018. L'incapacité de combler tous les postes vacants avec des travailleurs canadiens ou étrangers complique énormément la production alimentaire au Canada.

Des travailleurs étrangers viennent chez nous occuper des emplois pour lesquels on ne trouve pas de travailleurs canadiens. Bien qu'il en vienne environ 60 000 chaque année, il reste encore des milliers de postes vacants, dont 16 500 en 2018. En fait, les pénuries de main-d'œuvre doublent tous les 10 ans, et on prévoit un manque total de 123 000 travailleurs agricoles d'ici 2029. Les entreprises qui n'arrivent pas à combler les postes vacants subissent d'importantes pertes de production et voient retarder leurs plans d'expansion, quand elles n'abandonnent pas carrément leurs activités.

Il est toujours difficile pour les entreprises agricoles de s'assurer un effectif complet de travailleurs. Ce l'est encore plus en temps de pandémie. Notre étude de l'incidence de la COVID confirme des répercussions considérables sur les exploitations agricoles, dont les retards de production, les coûts des heures supplémentaires et le report ou l'annulation d'investissements ou de projets d'expansion.

Alors que les employeurs agricoles du Canada se démènent pour trouver et retenir davantage de travailleurs, le problème apparaît dans toute son ampleur. Le secteur est présentement dans un cul-de-sac, avec un nombre d'emplois vacants qui augmente sans cesse. Pour relever les innombrables défis qui se posent en agriculture et en fabrication de produits alimentaires, il faut une action concertée des ministères, des établissements d'enseignement, des associations sectorielles et des autres intervenants.

Il est temps de veiller à ce que le système de production alimentaire sorte indemne de la pandémie de COVID et qu'après, il puisse surmonter les pénuries de main-d'œuvre qui n'en finissent plus de freiner sa croissance. Nous devons de toute urgence nous doter d'une stratégie nationale de la main-d'œuvre en agriculture et en fabrication de produits alimentaires, comme l'ont fait d'autres pays comme l'Australie.

Au printemps de 2021, le CCRHA a commencé à ébaucher une telle stratégie, de concert avec ses partenaires, Aliments et boissons Canada et la Fédération canadienne de l'agriculture, dans le but d'amener les parties concernées à élaborer une feuille de route praticable pour remédier à cette pénurie croissante de main-d'œuvre. Il y a plus de 50 organisations engagées dans ce processus.

Notre stratégie cerne des mesures à court, à moyen et à long terme dans différents domaines: développement des compétences, automatisation et technologie, ressources humaines et culture du milieu de travail, perceptions de l'industrie, immigration et travailleurs étrangers. Les thèmes prédominants sont l'équité, la diversité et l'inclusion, l'infrastructure, les données et la compétitivité, et enfin la rentabilité. Nous faisons aussi appel au comité consultatif autochtone du CCRHA pour éclairer nos démarches.

Nous sommes heureux que la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et la ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap se soient engagées toutes deux à élaborer une stratégie de la main-d'œuvre agricole. Nous avons hâte de travailler avec nos partenaires de l'industrie, de l'éducation et des pouvoirs publics pour faire avancer les choses. En particulier, nous encourageons le gou-

vernement fédéral à poursuivre et à soutenir les travaux que nous avons entrepris à ce jour.

En résumé, comme la pandémie l'a si bien fait ressortir, les aliments sont essentiels aux Canadiens et les travailleurs sont essentiels à leur production. À moins de stabiliser l'apport de main-d'œuvre et d'affecter aux emplois agricoles les bonnes personnes ayant les bonnes compétences, notre secteur est condamné à stagner. Il est temps de veiller à la bonne marche du système de production alimentaire, pour qu'il soit en mesure de surmonter les pénuries persistantes de main-d'œuvre qui l'affectent et qui limitent sa croissance. Nous pouvons commencer par travailler ensemble à l'élaboration d'une stratégie pancanadienne de la main-d'œuvre en agriculture et en fabrication de produits alimentaires.

Je serai heureuse de répondre à vos questions. Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Wright.

Nous passons maintenant à M. Woods, qui dispose de cinq minutes.

M. Quinton Woods (président, Comité du commerce et de la mise en marché, Conseil canadien de l'horticulture): Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité. Merci de m'inviter à me joindre à vous aujourd'hui pour vous parler, au nom des producteurs, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui affectent actuellement les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Je m'appelle Quinton Woods. Je suis directeur des ventes et des opérations chez Gwillimdale Farms, à Bradford, en Ontario. Je suis aussi président du Comité du commerce et de la mise en marché au Conseil canadien de l'horticulture.

Le Conseil canadien de l'horticulture est une association nationale dont le siège est à Ottawa. Il représente 14 000 producteurs canadiens de fruits et de légumes qui pratiquent plus de 120 types de cultures différentes, avec des ventes à la ferme qui ont totalisé 5,7 milliards de dollars en 2020.

Je dirais pour commencer que les problèmes actuels d'approvisionnement ne sont pas nouveaux et qu'ils existaient bien avant le début de la pandémie. Par contre, les problèmes de santé publique des deux dernières années ont aggravé les difficultés économiques et logistiques dans les chaînes mondiales d'approvisionnement.

Étant donné que les fruits et les légumes sont périssables, nos producteurs continuent de ressentir ces effets et travaillent quotidiennement à trouver des solutions pour que les consommateurs du Canada et du monde entier aient toujours accès à des produits sûrs, sains et nutritifs. L'augmentation des coûts et des retards dans la chaîne d'approvisionnement menace notre sécurité alimentaire et la viabilité économique à long terme du secteur des fruits et légumes. Entre autres difficultés que nos producteurs doivent affronter, il y a les congestions qui paralysent les ports, les retards d'expédition des conteneurs, la livraison irrégulière des produits, les pénuries constantes de main-d'œuvre et les hausses sans précédent du prix des intrants.

Les coûts de main-d'œuvre notamment ont grimpé en flèche, surtout parce que la main-d'œuvre se fait rare et qu'il est difficile d'y avoir accès. Nous devons composer aussi avec les hausses de prix qui touchent le bois d'œuvre, ce qui se répercute sur la disponibilité des palettes, qui touchent la pâte et la résine servant à fabriquer les cartons et les emballages de plastique, et qui touchent aussi les produits utilisés pour protéger les récoltes. Une des plus fortes hausses que nous avons constatées cette année est celle du coût des engrais, allant jusqu'à 53 % chez certains producteurs.

Enfin, une des plus grandes difficultés — tout à fait dans l'air du temps d'après ce qu'on a vu récemment — est la pénurie de camions et de camionneurs. Elle existait certes avant la pandémie, mais les nouvelles mesures frontalières ont encore réduit l'effectif des camionneurs dont nous avons besoin pour transporter nos marchandises outre-frontière.

Il est important de noter que les producteurs comme moi ne peuvent pas assumer entièrement les coûts associés à ces perturbations et que, dans la mesure du possible, nous allons devoir les refiler aux consommateurs. Malheureusement, ces hausses de prix qui se répercutent jusqu'au consommateur final risquent de se poursuivre et d'affecter surtout ceux qui peuvent le moins les absorber.

Je vais maintenant céder la parole à Rebecca Lee.

Mme Rebecca Lee (directrice générale, Conseil canadien de l'horticulture): Merci, monsieur Woods.

Bonjour, mesdames et messieurs les membres du Comité. Je m'appelle Rebecca Lee et je suis directrice générale du Conseil canadien de l'horticulture.

Comme vous l'avez entendu, les perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement sont lourdes de conséquences pour le secteur canadien des fruits et légumes. Les producteurs que nous représentons dans tout le pays, dont M. Woods, ont fait preuve d'une résilience remarquable au cours des deux dernières années pour continuer à fournir à nos collectivités des aliments frais et nutritifs, mais pour qu'ils puissent continuer de le faire, nous demandons au gouvernement fédéral de prendre des mesures promptes et décisives afin de remédier aux lacunes de notre chaîne d'approvisionnement.

Nous sommes heureux que ce besoin ait été reconnu lors du sommet convoqué récemment sur la chaîne d'approvisionnement et que le gouvernement ait créé dans la foulée un groupe de travail national sur cette question. Les enjeux sont complexes et nécessiteront la collaboration de nombreux ministères et intervenants. Nous croyons que le gouvernement doit les aborder dans une optique multilatérale et holistique.

Afin que le groupe de travail puisse réunir les acteurs nécessaires autour de la table et remédier concrètement à ces perturbations, nous demandons la nomination d'un commissaire à l'approvisionnement, chargé de diriger le groupe, comme l'ont fait de nombreuses autres associations de l'industrie. Cela refléterait la démarche entreprise aux États-Unis.

Le commissaire doit avoir un pouvoir de décision et empêcher la bureaucratie gouvernementale d'entraver la prise de mesures concrètes. Sinon, les problèmes actuels auront des répercussions à long terme, nuisibles à toutes les économies nord-américaines, notamment des faillites, des litiges juridiques, des concentrations d'entreprises, l'inflation et la flambée des prix des aliments.

Malgré toutes ces menaces, le secteur agricole du Canada a redoublé d'efforts pour assurer une offre stable d'aliments sains aux familles canadiennes, ce qui a été essentiel au maintien...

Le président: Madame Lee, je m'excuse. Je vous ai même laissé quelques secondes de plus. Je suis désolé. Je sais que les députés auront l'occasion de poser des questions.

Mme Rebecca Lee: Ça va.

Le président: Monsieur Al-Katib, les cinq prochaines minutes sont à vous.

M. Murad Al-Katib (président, Tables sectorielles de stratégies économiques - l'agroalimentaire, ministère de l'Industrie): Merci beaucoup. Je suis heureux d'avoir l'occasion de rencontrer le Comité aujourd'hui.

Je m'appelle Murad Al-Katib. Je suis ici à titre de président du conseil de la stratégie agroalimentaire et aussi à titre de chef de la direction d'AGT Foods, une entreprise de Regina.

Aujourd'hui dans mes propos, je vais m'attarder surtout sur les particularités du système de culture de l'Ouest canadien. Je tiens tout d'abord à reconnaître que le Canada est extrêmement bien doté en ressources agricoles, avec des terres arables qui comptent parmi les meilleures et les plus fertiles du monde, ce qui fait de lui un chef de file mondial de la production et des exportations agricoles.

Pendant des décennies, nous avons été reconnus comme le grenier du monde; depuis quelques années, cependant, on nous reconnaît de plus en plus comme le premier arrê sur la route des protéines. Riche en aliments, en carburants, en engrais et en fourrages, le Canada a ce qu'il faut pour répondre aux besoins du monde; son agriculture est en première ligne pour offrir des solutions de société aux enjeux mondiaux d'approvisionnement en protéines, en aliments et en carburants renouvelables. Nous jouerons un rôle vital dans la mission que s'est donnée la FAO aux Nations unies, soit que le monde produise au cours des 40 prochaines années autant de nourriture qu'il en a produit en 10 000 ans de civilisation pour répondre aux besoins d'une population qui atteindra 10 milliards d'habitants d'ici 2050.

Notre secteur agricole, avec ses exploitants et leurs familles, ses transformateurs et ses exportateurs, est prêt à relever ce défi. Nous appliquons des solutions durables, comme la rotation de trois cultures, soit le canola, les légumineuses fixatrices d'azote et le blé, et des techniques comme la gestion agricole sans labour et à labour minimal. Nous réussissons même dans un contexte de hausse des prix du carburant, de politiques sur le carbone qui augmentent les coûts des intrants, et d'autres difficultés que doivent affronter nos familles d'agriculteurs et nos transformateurs partout au pays.

Pour continuer à prospérer, cependant, nous devons faire face aux risques et aux aléas et assurer l'avenir de notre secteur, y compris devant une plus forte concurrence et des consommateurs toujours plus soucieux de la qualité des protéines végétales, de la préservation de l'environnement et de la propreté de l'énergie.

• (1115)

La rareté de la main-d'œuvre est un obstacle majeur en agriculture, et je suis certain que vous aurez des questions à ce sujet. Dans un contexte post-pandémie, on note un effet spectaculaire sur la disponibilité de la main-d'œuvre à tous les niveaux. Les travailleurs recrutables sont passés à d'autres emplois offrant un salaire plus élevé, de meilleurs avantages sociaux et autres, tandis que d'autres sont sortis complètement de la population active.

Bien qu'il existe des moyens pour pallier aux pénuries de main-d'œuvre, comme la technologie, la robotique et l'automatisation, la main-d'œuvre demeure un enjeu constant, surtout lorsque les transformateurs investissent dans de nouveaux équipements pour accroître leur capacité et répondre aux demandes croissantes des consommateurs.

Avec des projets comme l'usine d'extraction de protéines d'AGT à Regina et l'usine de broyage de canola de 360 millions de dollars, menés en partenariat avec Federated Co-operatives et annoncés le mois dernier en vue de produire un milliard de litres de diesel renouvelable, dans le cadre du projet de complexe agricole intégré de 2 milliards de dollars, la disponibilité d'une main-d'œuvre prête et formée est de la plus haute importance.

Dans le secteur agricole, nous avons toujours été aux prises avec des problèmes liés au transport, surtout en raison de notre climat froid et de nos marchés enclavés par nature. Récemment, des options de financement comme la reconstitution du Fonds national des corridors commerciaux dans notre budget ont été très bien accueillies. Un leadership fort est toujours nécessaire, cependant, pour établir des politiques de transports qui soutiennent le commerce et pour continuer d'assurer un financement à long terme afin de renforcer la capacité, d'investir dans l'infrastructure, d'éliminer les goulots d'étranglement et d'apporter à la chaîne d'approvisionnement des améliorations essentielles au maintien de la réputation du Canada comme fournisseur fiable de produits.

Vous savez peut-être que je faisais partie du groupe d'experts nommé par le gouvernement fédéral pour examiner la Loi sur les transports au Canada, qui a produit le rapport Emerson, lequel portait une attention particulière aux recommandations visant le secteur agricole. J'ai aussi eu l'honneur de présider le sous-comité de l'agriculture au Conseil de la stratégie industrielle avec Monique Leroux. Nous avons déposé notre rapport en 2020.

Il s'agissait essentiellement de renouveler les recommandations sur la planification de l'infrastructure à long terme. Comment pouvons-nous élaborer une stratégie multimodale dans notre pays si nous planifions dans des cycles électoraux de 2 à 4 ans au lieu d'avoir des horizons de 10, 20 et même 50 ans? Nous devons veiller à ce que le bien-être des Canadiens et le maintien de nos programmes sociaux et de notre mode de vie soient vraiment liés à la prospérité économique. L'infrastructure du commerce est donc ici essentielle.

À la table sectorielle sur les stratégies de l'agroalimentaire, nous avons produit un rapport énonçant un certain nombre de recommandations clés, dont plusieurs sous-tendent nos discussions avec vous aujourd'hui. On y cernait cinq domaines d'intervention pour assurer collectivement l'avenir de notre secteur agricole et agroalimentaire en renouvelant notre système de réglementation pour gagner en agilité et en adoptant l'innovation numérique pour offrir aux humains et aux animaux d'élevage des aliments et des ingrédients sûrs, traçables et durables. Grâce à ce travail, nous ne pouvons que

jeter les bases de l'agriculture 2.0. C'est l'occasion d'une génération et il n'y en a jamais eu de plus excitante pour notre économie.

Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions sur les problèmes d'approvisionnement, les transports, la main-d'œuvre et les compétences.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup. Nous passons directement aux questions, en commençant par M. Epp, qui dispose de six minutes.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins de leurs excellents exposés.

Je m'adresse d'abord à Mme Wright, du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture.

Je vais commencer par les pénuries de main-d'œuvre à long terme. Vous avez dit que le secteur serait à court de 123 000 emplois d'ici 2029. Pouvez-vous mettre cela en contexte? Quel pourcentage de notre main-d'œuvre est-ce que cela représenterait?

Mme Jennifer Wright: Je n'ai pas le pourcentage sous les yeux, mais je dirais qu'il est important et qu'il a une incidence sur la croissance qui peut se produire d'ici là.

Ce que nous avons constaté au cours de la dernière décennie et qui se confirme durant la pandémie, c'est que les producteurs agricoles n'atteignent pas leur potentiel de revenus et de production, au point que certains renoncent à prendre de l'expansion et même à poursuivre leur activité.

M. Dave Epp: Merci. Voyons maintenant un peu plus à court terme.

Vous participez aussi à la création du programme des travailleurs étrangers d'urgence, de concert avec d'autres organisations agricoles. Puis-je vous demander où on en est dans ce dossier? Je sais qu'on a demandé que des changements soient apportés d'ici la fin de janvier, ce qui fait déjà un mois. Pouvez-vous nous mettre au courant des progrès réalisés?

Mme Jennifer Wright: La demande provenait en fait du côté de la fabrication alimentaire dans la chaîne de valeur, et le CCRHA n'y était pas mêlé directement. Je ne peux pas vraiment me prononcer sur les progrès réalisés. En tout cas, c'est une demande essentielle pour les fabricants d'aliments et ils cherchent fortement à la faire avancer.

M. Dave Epp: Merci.

Je m'adresse maintenant au Conseil canadien de l'horticulture. J'ai une question différente, sur le sujet précis de votre commissaire à l'approvisionnement dont les attributions s'étendraient à l'ensemble du gouvernement. L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes nous a fait part de son point de vue.

Madame Lee ou monsieur Woods, quels problèmes essayez-vous de résoudre avec ce genre d'approche au niveau des producteurs?

M. Quinton Woods: Un des plus gros problèmes que nous essayons de régler, c'est d'avoir quelqu'un en place qui puisse prendre les décisions de simplifier les systèmes d'approvisionnement et commencer à aplanir certaines des difficultés que doivent affronter les producteurs.

Nous avons des producteurs qui commencent à se demander s'ils vont continuer à produire des aliments pour notre pays. Il devient très difficile de travailler dans ce milieu.

M. Dave Epp: On a parlé des engrais. J'aimerais aborder la question sous deux angles. Il y a évidemment le coût, mais il y a aussi les discussions concernant une diminution progressive de 30 % des taux d'épandage, avec une baisse des émissions de gaz à effet de serre pouvant aller jusqu'à 20 %, voire plus.

Pouvez-vous nous parler des effets, en particulier sur les produits horticoles? Je viens de ce milieu-là, alors je sais que l'horticulture consomme souvent plus d'azote. Quelle serait l'incidence d'une telle proposition ou d'une telle orientation stratégique?

M. Quinton Woods: L'incidence directe dans le secteur horticole serait une baisse de la production. Les engrais que nous utilisons actuellement sont tous soumis à des analyses de sol précises, grâce auxquelles nous appliquons les bons taux d'épandage au sol. Dès que nous commençons à réduire les taux d'engrais, la production diminue.

M. Dave Epp: Toujours au sujet de l'horticulture, j'ai remarqué que le Budget supplémentaire des dépenses prévoit plus de 350 000 \$ pour établir un autre niveau de surveillance à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. Je sais que l'horticulture utilise beaucoup de produits spécialisés pour protéger les récoltes.

Pouvez-vous nous parler de l'offre et du manque éventuel d'offre, en ce qui concerne surtout notre compétitivité par rapport à notre principal concurrent et principal fournisseur de fruits et de légumes d'importation au Canada? Que pensez-vous d'un autre niveau de surveillance à l'agence de réglementation?

Mme Rebecca Lee: Comme vous pouvez l'imaginer, nos producteurs sont déjà assujettis à un grand nombre de mécanismes de surveillance. Ajouter quoi que ce soit ne ferait qu'alourdir leur charge de paperasse au détriment de ce qu'ils font le mieux, c'est-à-dire produire des aliments. Du côté gouvernemental, notre préoccupation première est de garnir le coffre à outils de tout ce dont ils ont besoin pour produire.

Ce dont nous avons vraiment besoin, ce sont des mécanismes par lesquels le gouvernement puisse simplifier le processus de recherche des produits qu'il faudrait offrir, et accroître la productivité et la compétitivité de nos producteurs par rapport à ceux d'autres pays, surtout notre voisin du Sud.

M. Dave Epp: Merci.

Je veux parler d'infrastructure, de congestion portuaire, de transport des conteneurs et des coûts qui s'y rattachent. Comme je viens de la région du pays où on trouve la plus grande concentration de serres, j'en sais un peu sur les manques d'infrastructure. Pouvez-vous nous donner plus de détails? Je sais que dans notre région, nous voulons construire des égouts. Nous avons aussi des problèmes de main-d'œuvre chez nous, mais plus particulièrement dans l'ensemble du pays. Pouvez-vous aller plus loin que la question des ports, ou est-ce vraiment de cela que le gouvernement fédéral doit s'occuper en premier?

M. Al-Katib: Je dirais que la définition d'infrastructure englobe bien plus que cela. Il faut certainement s'occuper de l'eau, des eaux usées et de la connectivité des routes, des chemins de fer, des ports et de l'infrastructure en général. La planification à long terme,

c'est... Nous projetons des villes et des agrandissements, mais nous ne pensons pas à ce que seront les besoins dans 10, 20, 30, 40 ou 50 ans, dans une infrastructure multimodale connectée. Nous devons changer notre façon de faire.

Le président: Merci, monsieur Al-Katib et monsieur Epp.

C'est maintenant le tour de M. Drouin, qui dispose de six minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins qui ont pris le temps de venir témoigner devant ce comité.

Madame Wright, j'aimerais commencer par vous.

Vous avez soulevé quelques questions qui ont retenu mon attention, dont celle du cadre national pour une stratégie de la main-d'œuvre. Vous avez dit que cela s'est fait en Australie. Je ne connais pas la réponse, alors je vous demande, où les Australiens en sont-ils avec leur stratégie? Est-ce qu'elle donne de bons résultats? Êtes-vous au courant de cela?

Mme Jennifer Wright: La stratégie a été élaborée durant l'année 2020, peut-être 2021. Nous avons été contactés parce qu'ils voulaient nous consulter sur l'expérience canadienne dans ce domaine. D'après ce que je peux voir jusqu'à maintenant, ce qu'ils ont préparé, c'est plus un rapport qu'autre chose.

Ce que nous cherchons à faire est un peu différent. Nous cherchons à créer un véritable plan d'action stratégique, avec des mesures à court, à moyen et à long terme et une évaluation en cours de route pour nous assurer de progresser. Ce serait un peu différent de la stratégie australienne.

M. Francis Drouin: D'accord. Comment mesurez-vous le succès du Canada par rapport à celui d'autres pays? Comment soutenons-nous la comparaison avec certains pays du Nord de l'Europe, par exemple la Hollande? Comment mesurez-vous les besoins en main-d'œuvre par rapport à la production?

Je m'explique rapidement: si un travailleur, il y a 10 ans, pouvait produire 10 boisseaux de maïs ou peu importe, aujourd'hui, il peut produire beaucoup plus grâce à la technologie, etc. Est-ce que vous soupesez ce genre de besoins pour l'avenir, et est-ce que vous êtes en mesure de comparer des ensembles de données avec ceux d'autres pays?

Mme Jennifer Wright: Cela fait partie de l'élaboration de la stratégie de la main-d'œuvre que nous envisageons. Je suis désolée de ne pas avoir ces données-là sous la main, mais ce sont des choses que nous regardons. Je peux dire que les pénuries au Canada ont poussé les travailleurs à augmenter leur propre production d'environ 33 % pour compenser le manque de main-d'œuvre. Nous examinerons comment cela pourrait changer avec l'automatisation au cours de la prochaine année.

M. Francis Drouin: À court terme, je suppose que nous ne pouvons pas prendre à la légère notre dépendance à l'égard des travailleurs étrangers temporaires. Nous devrions faire tout en notre pouvoir pour simplifier le processus et faciliter les choses pour le secteur agricole.

Mme Jennifer Wright: Absolument. Nous avons vraiment besoin des travailleurs étrangers temporaires. Comme le montrent les chiffres, ils sont près de 60 000 à venir nous aider à combler notre manque de main-d'œuvre. Sans eux, la production agricole ne serait probablement pas viable.

M. Francis Drouin: Oui, et nous l'avons vu au Québec, même lorsque le premier ministre Legault a invité publiquement les Québécois à venir travailler dans les champs, par exemple. Même si le taux de chômage était élevé, ils n'ont pas répondu à l'appel. De toute évidence, nous avons du mal à engager de la main-d'œuvre canadienne dans le secteur agricole.

Vous avez parlé du besoin de collaboration dans le secteur de l'éducation. Est-ce que vous travaillez avec les provinces pour mettre davantage de programmes en ligne et inscrire davantage d'étudiants aux études agricoles?

Mme Jennifer Wright: Oui. Une nouvelle initiative que nous avons lancée l'an dernier consiste à travailler davantage avec les établissements postsecondaires. Au niveau secondaire, nos collègues de l'agriculture sont en classe, par exemple, et nous les appuyons avec nos recherches et ce genre de choses.

Une partie du travail que nous faisons au postsecondaire vise à sensibiliser les gens aux possibilités qu'offre l'agriculture et à créer des liens entre établissements et étudiants afin que ces derniers restent dans des cours qu'on n'associe pas nécessairement à l'agriculture — la biologie, les affaires, les finances — et qu'ils aient l'occasion de prendre part à des programmes coopératifs, des stages et des concours en entreprise qui approfondissent leur connaissance de l'agriculture et des débouchés qui s'offrent à eux. Il s'agit de sensibiliser des étudiants autres que ceux déjà inscrits à des programmes d'études agricoles.

M. Francis Drouin: Parfait. Merci.

Madame Lee, vous avez dit que nous pourrions nous adresser au commissaire à l'approvisionnement pour régler certains des problèmes persistants que nous avons. Est-ce que vous verriez, par exemple, un commissaire fédéral à l'approvisionnement se pencher davantage sur les problèmes de transport? Nous avons souvent parlé au Comité de l'interconnexion ferroviaire, mais il y a d'autres problèmes, comme les blocages dans les ports.

• (1135)

Mme Rebecca Lee: Je pense que ce commissaire coordonnerait tous les ministères concernés par un problème particulier et se pencherait sur des problèmes éventuels. En fait, nous cherchons à nommer un commissaire qui assumerait ce rôle de coordination pour que tous les ministères concernés communiquent et collaborent à la solution des problèmes.

M. Francis Drouin: Merci, monsieur le président. Je crois que mon temps est écoulé.

[Français]

Le président: Oui. Merci, monsieur Drouin.

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais d'abord remercier les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Madame Lee, j'aimerais vous entendre davantage sur l'idée d'avoir un commissaire à l'approvisionnement. J'aimerais vous donner l'occasion d'explicitier cette proposition. Si je comprends bien, vous...

Le président: Monsieur Perron, excusez-moi de vous interrompre.

[Traduction]

La greffière me dit qu'il y a un problème, que ces interventions ne s'enregistrent pas dans les bleus du hansard. Nous allons suspendre la séance pendant une minute. J'ai arrêté le chronomètre, bien sûr. Nous allons essayer de régler ce problème technique, excusez-nous.

• (1135)

(Pause)

• (1135)

Le président: Chers collègues, nous allons essayer de nouveau. Je vais commencer par voir si mes propos s'enregistrent dans les bleus du hansard et si tout fonctionne bien.

Reprenons.

[Français]

Monsieur Perron, pouvez-vous recommencer? Vous disposez de six minutes.

M. Yves Perron: Merci, monsieur le président. Tant que vous me donnez six minutes, il n'y a pas de problème.

D'abord, je remercie les témoins d'être avec nous.

Je vais m'adresser à Mme Lee.

Tout à l'heure, vous parliez avec M. Drouin de votre proposition de créer un poste de commissaire à l'approvisionnement. J'aimerais vous donner l'occasion de développer davantage cette idée, et je vais vous expliquer pourquoi.

J'ai quand même des craintes au sujet de la création d'un tel poste. Je vois votre proposition de façon très positive et je comprends le besoin d'avoir quelqu'un...

• (1140)

[Traduction]

M. Ted Falk (Provencher, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je n'ai pas d'interprétation du français à l'anglais.

Le président: Un instant, monsieur Falk. Nous allons voir si nous pouvons régler cela.

[Français]

Veuillez réessayer, monsieur Perron.

[Traduction]

Monsieur Perron, pourriez-vous vous rapprocher un peu du micro? C'est peut-être là le problème.

[Français]

M. Yves Perron: Bonjour à tous. M'entendez-vous mieux?

[Traduction]

Le président: Monsieur Falk, l'entendez-vous?

M. Ted Falk: J'entends très bien le français, mais je n'entends pas l'anglais.

[Français]

Le président: Peut-être que la troisième tentative sera la bonne. Monsieur Perron, allez-y.

M. Yves Perron: Est-ce que le son est convenable pour tout le monde?

[Traduction]

Le président: On me dit que les problèmes ne sont pas réglés.

Je ne pense pas que ce soit votre micro, monsieur Perron. Je pense que c'est un problème technique. Nous avons bien des problèmes, aujourd'hui.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance un instant pour régler les problèmes techniques.

Je demanderais aux témoins de rester avec nous.

• (1140)

(Pause)

• (1145)

[Français]

Le président: Monsieur Perron, vous avez utilisé 30 secondes de votre temps de parole. Veuillez recommencer pour une quatrième fois, s'il vous plaît.

[Traduction]

Espérons que tout ira bien.

[Français]

M. Yves Perron: D'accord. J'ai déjà adressé mes remerciements au cours des 30 premières secondes de mon temps de parole.

Madame Lee, je veux vous donner l'occasion d'expliquer davantage votre proposition relative à la création d'un poste de commissaire à l'approvisionnement.

La crainte qui a été exprimée par les témoins précédents, et dont je vous fais part maintenant, c'est qu'un commissaire ne ferait que déposer des rapports sans avoir de réels pouvoirs. Je sais que ce n'est pas ce que vous voulez.

On pourrait lui donner un autre titre, par exemple celui de ministre responsable. J'aimerais que vous expliquiez davantage cette proposition.

Mme Rebecca Lee: Je vous remercie beaucoup de votre question. Je vais y répondre en anglais.

[Traduction]

Je crois que nous utilisons le mot « commissaire » pour distinguer cette personne d'un ministre, parce que son mandat serait plus temporaire que celui d'un ministre. Cependant, le titre est moins important que le travail dont cette personne se chargerait.

L'urgence de la situation nous inquiète. Comme d'autres témoins vous l'ont dit, plusieurs maillons de la chaîne d'approvisionnement sont perturbés. Cela s'applique surtout à notre secteur, dont les produits sont périssables. Cela nous inquiète beaucoup. On constate de nombreuses pertes le long de la chaîne à cause de cela.

Nous espérons que cette personne établira un lien entre le gouvernement et l'industrie et, bien sûr, avec tous les ministères

concernés par les problèmes à régler. Dans certains des documents que nous avons fournis au Comité, nous avons décrit avec précision la façon dont certaines de ces mesures pourraient être prises.

Si l'on considère par exemple la congestion des ports, le transport des marchandises et l'accès à la main-d'œuvre, ce sont des problèmes très complexes qui concernent plusieurs ministères. Dans le cas qui nous occupe, nous avons vraiment besoin d'une collaboration entre plusieurs ministères, et il faut qu'une personne dirige les activités pour que tout soit en place, que l'on prenne de bonnes mesures et, comme vous l'avez souligné, que nous trouvions une solution à ce problème. Ce serait très important.

• (1150)

[Français]

M. Yves Perron: Un coordonnateur ne serait pas nécessairement un ministre. Ne pensez-vous pas qu'il serait pertinent que ce soit un ministre, pour qu'il ait des pouvoirs et doive rendre des comptes? Qu'en pensez-vous?

[Traduction]

Mme Rebecca Lee: Vous avez tout à fait raison. Nous en avons certainement un exemple avec le code de conduite des épiceries. Je crois que nous avançons bien sur cette question. Nous pourrions peut-être y appliquer un processus semblable.

Oui, c'est une bonne idée. Il pourrait s'agir d'une méthode semblable.

[Français]

M. Yves Perron: Merci.

Vous parlez de problèmes de main-d'œuvre et des propositions concrètes que vous avez faites dans les documents. Je sais que vous les avez aussi soumises aux gens du gouvernement.

Vous a-t-on répondu? Des gens vous ont-ils annoncé un échéancier de mise en œuvre? Se passe-t-il quelque chose?

[Traduction]

Mme Rebecca Lee: Nous n'avons pas de réponse directe à vous donner pour le moment. Nous avons créé le groupe de travail dont il a été question au sommet sur la chaîne d'approvisionnement. Je ne participe pas directement aux activités des groupes de travail dans ce domaine, alors je ne peux pas vous donner de détails.

[Français]

M. Yves Perron: D'accord, merci beaucoup.

Monsieur Al-Katib, j'aimerais que vous me parliez des recommandations que vous avez évoquées rapidement dans votre présentation. Pouvez-vous m'en parler davantage? Supposons que vous vous adressiez directement au gouvernement aujourd'hui par l'entremise de ce comité. Avez-vous deux ou trois propositions phares que vous voudriez nous détailler?

[Traduction]

M. Murad Al-Katib: À notre Table de stratégie économique, nous avons beaucoup débattu de la souplesse des règlements. Lorsque nous examinons le fardeau réglementaire qui pèse sur le secteur de l'agriculture et de l'alimentation... Sans faire un mauvais jeu de mots, l'approche en vase clos du gouvernement a été très nuisible, si l'on pense aux responsabilités globales d'Agriculture Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de Santé Canada et de la Commission canadienne des grains, pour ne nommer que quelques organismes.

Nous ne cherchons pas à sacrifier la confiance du public et la sécurité publique, mais ces approches différentes... Le gouvernement impose de nouveaux fardeaux réglementaires, de sorte que les entreprises canadiennes lancent leurs produits et leurs initiatives commerciales aux États-Unis, parce qu'il est plus facile de traiter avec la FDA qu'avec le système de réglementation canadien. Cela nuit à l'investissement et à la croissance.

Pour ce qui est des infrastructures, j'ai parlé de planification à long terme. Nous avons donné l'exemple de l'Australie du côté de la main-d'œuvre, et cet exemple s'applique aussi aux infrastructures. L'Australie planifie ses infrastructures pour les 50 prochaines années en tenant compte de la nature multimodale des routes, des chemins de fer, des ports et des ponts. Elle veille à ce que les infrastructures soient planifiées à très long terme pour faciliter le commerce.

Outre les infrastructures commerciales, nous avons recommandé le développement des infrastructures numériques dans tout le Canada rural afin de ne pas gérer une économie fondée sur les nouvelles possibilités numériques seulement à partir de Toronto, de Vancouver, de Montréal et de Calgary. Les régions rurales et l'accès aux services numériques à large bande en agriculture sont essentiels à la croissance de notre économie. Ce sont là quelques-unes de nos recommandations.

[Français]

Le président: Merci, messieurs Perron et Al-Katib. J'ai ajouté quelques secondes en raison des problèmes d'interprétation.

Nous passons maintenant à M. MacGregor, pendant six minutes.

• (1155)

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vais peut-être poursuivre avec vous, monsieur Al-Katib, pour parler des infrastructures. Vous avez tout à fait raison de recommander la planification à long terme des infrastructures afin qu'elle ne se limite pas à nos cycles électoraux. Il est intéressant de voir ce qui se fait en Australie, comme vous l'avez mentionné.

Vous avez constaté, comme nous tous, les ravages que les changements climatiques ont causés dans nos infrastructures de transport au cours de ces derniers mois. La Colombie-Britannique est menacée par les feux de forêt. Les Prairies ont souffert de sécheresses qui ont empêché les producteurs de fournir le grain dont dépendent tant de gens.

Selon les impacts actuels et futurs des changements climatiques, quels aspects de la planification de nos infrastructures devrions-nous aborder, selon vous?

M. Murad Al-Katib: Je le répète, monsieur, je pense que la volatilité des conditions météorologiques et son effet sur les infrastructures et sur les cultures soulignent la nécessité de planifier à long terme. Notre production demeurera constante à un certain niveau de base, mais nous constatons qu'avec les progrès technologiques et avec les rendements numériques et autres, la récolte dans l'Ouest canadien, la récolte canadienne, peut maintenant passer d'une moyenne de, disons, 56 millions de tonnes à, probablement, 72 à 75 millions de tonnes si les conditions s'y prêtent.

Nous ne pourrions pas augmenter la production de 20 millions de tonnes sans planifier à long terme. En partie, je le répète, cela dépend

du chemin de fer traditionnel; nous devons transporter dans des pipelines les produits qui doivent passer par des pipelines et par train ceux qui doivent être acheminés par train. Nous devons optimiser le transport le plus sécuritaire possible de ces marchandises. Nous devons également nous assurer de reconnaître que les infrastructures multimodales fourniront une capacité de pointe.

Les systèmes intermodaux et les systèmes de conteneurs sur des trains ainsi que ceux du transport en vrac nous permettent de faire entrer et sortir les marchandises selon les besoins. Encore une fois, je pense que le passage à [*inaudible*] est important.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur Al-Katib. Je vais poser quelques questions à nos autres témoins.

Madame Wright, je vais m'adresser à vous, si vous le voulez bien. Je me demande si, dans le cadre des études et des consultations que vous avez menées, notamment dans nos établissements d'enseignement auprès des étudiants du secondaire et du postsecondaire, avez-vous effectué un sondage quelconque? Comment les étudiants perçoivent-ils les emplois offerts dans le secteur de l'agriculture? Sont-ils au courant des possibilités qui s'offrent à eux et des compétences qu'ils devraient acquérir? À mon avis, nous devrions effectuer ces consultations pour mieux sensibiliser les étudiants afin de les informer de l'évolution présente et future de l'agriculture.

Mme Jennifer Wright: Cela fait partie du travail que nous avons entamé l'année dernière pour rejoindre les étudiants de niveau postsecondaire, en particulier dans le cadre de notre programme AgriTalent. Soit dit en passant, nous avons appris que les étudiants d'autres facultés que l'agriculture ainsi que ceux qui n'ont pas grandi en milieu rural ou agricole ne sont pas très sensibilisés aux possibilités qui s'offrent à eux. Cela fait partie du travail que nous effectuons, et nous cherchons à travailler avec l'industrie et avec le gouvernement pour appuyer notre travail de sensibilisation et pour corriger les fausses perceptions qu'ont les étudiants sur ces possibilités.

M. Alistair MacGregor: Le gouvernement fédéral pourrait-il en faire plus, notamment en accordant de l'aide financière aux étudiants? Pourrait-il par exemple augmenter les bourses destinées à certains secteurs agricoles, comme ceux qui sont de nature très technologique? Devrions-nous accroître les bourses encourageant les chauffeurs à obtenir leur permis de catégorie 1 pour le camionnage à longue distance? Avez-vous des recommandations que vous désirez inclure dans le rapport du Comité?

Mme Jennifer Wright: Tout soutien qui encouragerait les gens à envisager les possibilités qui s'offrent dans le domaine de l'agriculture serait le bienvenu. Il est certain, comme vous l'avez dit, que pour les chauffeurs de catégorie 1 et autres, il peut être très coûteux d'obtenir un permis. Donc, tout soutien à cet égard serait le bienvenu et s'avérerait utile.

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup.

Ma dernière question s'adresse à Mme Lee et à M. Woods, du Conseil canadien de l'horticulture.

Je sais que votre secteur vit une période très stressante, et je vous remercie d'avoir souligné cela avec précision. Je me demande toutefois si vous avez des exemples notables de membres qui ont su innover pour relever ces défis. Oui, en fin de compte, nous voulons présenter de bonnes recommandations au gouvernement fédéral, mais avez-vous des exemples remarquables de la façon dont certains de vos membres ont réussi à relever ces défis de manières novatrices?

• (1200)

M. Quinton Woods: On voit beaucoup d'innovation dans ce secteur d'un océan à l'autre, que ce soit dans l'industrie serricole de Leamington, en Ontario, ou chez les producteurs de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de l'Ontario. Les producteurs innovent en automatisant, en installant des systèmes de classification par caméra et en réduisant leurs effectifs, mais tout cela présente de grandes difficultés, car il s'agit de méthodes et de technologies de production nouvelles et émergentes.

Nous n'avons pas l'expertise nécessaire pour maintenir et entretenir ces systèmes. C'est donc une lutte continue pour passer d'une main-d'œuvre manuelle à un processus exigeant des ingénieurs, des mécaniciens industriels, etc.

Le président: Merci, monsieur MacGregor et monsieur Woods.

Chers collègues, la période prévue pour le premier groupe de témoins est terminée. Nous avons eu des problèmes techniques. Nous pourrions prolonger la séance, mais je sais aussi qu'après cette réunion, certains d'entre vous devront se préparer à participer à la période des questions. Comment désirez-vous procéder? Voulez-vous des tours de cinq et cinq minutes? Si cela convient à nos amis du Bloc, nous allons faire cinq et cinq minutes, puis nous passerons au groupe suivant.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Lehoux, qui dispose de cinq minutes.

Nous terminerons ensuite par le tour de M. Louis.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous cet après-midi.

Ma première question s'adresse à Mme Wright ou à Mme Lee et concerne une éventuelle stratégie qu'on voudrait voir mise en place.

Qui va coordonner cette stratégie? Quels seraient les pouvoirs prévus dans cette stratégie? Y avez-vous réfléchi? On parle de créer un poste de commissaire à l'approvisionnement. Or il existe actuellement beaucoup d'instances et beaucoup de réglementation, mais je ne suis pas convaincu qu'il y ait une personne qui chapeaute le tout et nous donne l'heure juste.

Quelle est votre opinion sur une telle stratégie? Elle est importante, mais qui la mettra en place et à qui cette personne serait-elle redevable?

Madame Lee, pouvez-vous commencer

Mme Rebecca Lee: Parlez-vous du commissaire pour la chaîne d'approvisionnement ou pour la stratégie sur la main-d'œuvre?

M. Richard Lehoux: Je pense qu'il faut vraiment avoir une vision large de ces deux éléments et adopter une stratégie concernant toute la question de la main-d'œuvre. Quel serait le rôle du com-

missaire à l'approvisionnement? Il est important de bien comprendre le rôle qu'il jouerait dans chacun de ces deux éléments.

En premier lieu, qui sera responsable de la stratégie?

Mme Rebecca Lee: En ce qui concerne le commissaire, je crois qu'il jouerait un rôle de coordonnateur.

[Traduction]

Il s'agit d'un rôle de coordination collaborative. Il relierait les différents ministères pour qu'ils se dirigent tous dans la même direction et pour qu'ils s'entendent sur l'orientation et sur les mesures à adopter.

Pour ce qui est de la stratégie de main-d'œuvre et du travail lié à la main-d'œuvre, je vais laisser Mme Wright vous répondre, parce qu'elle s'est occupée de ce dossier plus activement que moi.

Mme Jennifer Wright: C'est une très bonne question. Qui dirigera et qui assumera la responsabilité? Ce sont des éléments que nous intégrons à notre travail.

Notre organisme s'est chargé de la coordination en rassemblant les différents secteurs de l'industrie. Il est très important de veiller à ce que le plus grand nombre possible de représentants de l'industrie participent à ce processus. Nous nous efforçons d'intégrer à cette stratégie des éléments réalisables comportant des échéanciers et de la reddition de comptes.

[Français]

M. Richard Lehoux: Je vous remercie de votre réponse.

Quand je regarde les difficultés liées à toute la question de la main-d'œuvre, je me rends compte qu'il y a souvent deux ou trois ministères qui participent à la coordination. Or il y a donc un manque de coordination. La désignation d'un commissaire serait-elle la solution à ce manque ou un responsable sera-t-il désigné dans la stratégie? Peu importe lequel, un de ces ministères devrait être responsable. En effet, actuellement, les différents intervenants se font balloter d'un côté et de l'autre.

Quel est votre point de vue là-dessus?

• (1205)

[Traduction]

Mme Jennifer Wright: Du point de vue de la stratégie, je dirais que nous sommes vraiment heureux de voir une meilleure coordination, disons, entre le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et Emploi et Développement social Canada. Toutefois, comme vous l'avez dit, il faudra probablement encore plus de coordination pour régler certains des problèmes.

[Français]

M. Richard Lehoux: Le modèle australien est-il beaucoup plus clair? Y a-t-il un responsable, qui donne la perspective des délais, qui sont très importants? En fait, actuellement, nous nous égarons. Vous dites que notre manque de main-d'œuvre double tous les 10 ans. Nous nous enfonçons donc toujours davantage.

Ma question s'adresse à Mme Wright.

[Traduction]

Mme Jennifer Wright: Merci. La situation se complique toujours plus. Nous avons constaté que l'approche australienne cible plutôt la production de rapports et de recommandations. Nous examinons la façon dont les Australiens donnent suite à ces recommandations. Dans le cas du Canada, nous voulons que tout ce travail soit réalisable, comme je l'ai dit. Nous ne voulons pas seulement des rapports et des recommandations. Il nous faut un rôle qui permette de déterminer qui fera progresser les enjeux et qui veillera à ce que ces organismes responsables fassent vraiment avancer les choses.

[Français]

Le président: Merci, madame Wright et monsieur Lehoux.

Monsieur Louis, vous disposez de cinq minutes.

[Traduction]

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins et les secteurs dans lesquels ils travaillent de continuer à nous nourrir pendant ces années difficiles. Nous leur devons une fière chandelle.

Je vais d'abord m'adresser à M. Al-Katib, de la Table de stratégie économique pour l'agroalimentaire.

Vous avez parlé de l'usine d'extraction de protéines à Regina. Comme vous l'avez dit, le gouvernement a augmenté son financement de la transformation à valeur ajoutée de produits bruts comme Produits naturels Canada, la supergrappe de Protein Industries Canada, à Regina.

Quelles répercussions ce financement a-t-il eues et pourquoi l'innovation dans les produits à valeur ajoutée est-elle importante? Quelles incidences a-t-elle sur les Canadiens au pays et sur les exportations?

M. Murad Al-Katib: Il ne fait aucun doute que la supergrappe a considérablement progressé lorsqu'elle a reçu environ 172 millions de dollars de financement en concluant un partenariat avec le gouvernement. Elle a aussi reçu environ 374 millions de dollars de financement du secteur privé. Le Canada a fait un grand pas en avant dans le domaine de l'innovation des protéines végétales.

Il est maintenant question de commercialisation. En examinant la demande des consommateurs dans le monde, nous constatons qu'ils ne cherchent pas à consommer moins de protéines traditionnelles. La demande en protéines croît plus rapidement que nous ne les produisons. Ces perspectives commerciales s'étendront jusqu'à la ferme. Les avancées de l'agriculture numérique nous permettront de suivre les progrès réalisés en matière de durabilité, de traçabilité et de salubrité des aliments. Cela se traduira par un rendement beaucoup plus élevé à la ferme. C'est la partie intéressante de ces débouchés.

M. Tim Louis: Dans le même ordre d'idées, à mesure que le Canada progresse, est-ce que d'autres pays font des choses similaires qui nous indiquent quelles améliorations apporter afin d'accélérer notre progrès dans ce domaine?

M. Murad Al-Katib: Je dirais que tout le monde essaie de nous suivre. Nous encourageons le gouvernement à maintenir sa capacité d'agir rapidement. Les infrastructures sont essentielles. Il faut absolument améliorer la fiabilité du transport par conteneurs intermodaux.

Je tiens à rappeler aux décideurs que la consolidation des lignes maritimes a créé un oligopole mondial, et que les compagnies de navigation mondiales affichent des profits records de dizaines de milliards de dollars. Bon nombre des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement dont nous parlons ici proviennent du pouvoir qu'ont ces compagnies de fixer les prix. Il faut que les gouvernements examinent cela, car ils ne le font pas à l'heure actuelle.

M. Tim Louis: Je vous remercie d'avoir mentionné cela. D'autres témoins l'ont... J'espère que cela figurera dans le rapport.

Comme nous manquons de temps, je vais passer à la suggestion que vous avez présentée dans votre déclaration préliminaire, celle de développer et de diversifier les marchés agroalimentaires du Canada. Je voudrais parler de la génomique. Il s'agit d'une science jeune qui a le potentiel de produire des aliments de meilleure qualité et plus salubres en occupant moins de terres et en causant moins d'impacts écologiques. Je voudrais parler de l'intégration éventuelle des technologies génomiques dans le secteur agricole. Quelles sont vos pensées à ce sujet, et comment pourrions-nous outiller les industries pour qu'elles soient plus productives, durables et concurrentielles à l'échelle mondiale?

En 2021, le gouvernement a annoncé qu'il injecterait 400 millions de dollars dans une stratégie pancanadienne de génomique. Dans quelle mesure la génomique pourra-t-elle réduire les pressions et innover notre secteur?

M. Murad Al-Katib: Il s'agit de faire plus avec moins. Cela va réduire nos émissions de carbone. Il sera très important de bien comprendre la génomique et de laisser les variétés évoluer adéquatement.

De nouveau, c'est une question de technologie et d'innovation. Nous devons maintenir une longueur d'avance... et assurer la résistance à la sécheresse. Pour lutter contre les changements climatiques, nous devons renforcer la capacité et la volatilité de la production agricole grâce à la technologie. La stratégie en matière de génomique est très solide et elle avantagera beaucoup le secteur.

• (1210)

M. Tim Louis: Merci.

Comme il ne me reste qu'une minute, je vais m'adresser à Mme Wright, du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture.

Nous avons parlé de relier l'industrie et les étudiants du niveau postsecondaire. Dans ma région, le Collège Conestoga offre un programme sur l'utilisation de l'équipement agricole et un programme de gestion de l'entreprise agricole. Vous avez parlé de biologie, d'affaires, de finances, de toutes ces possibilités.

Il nous reste une minute, alors pouvez-vous nous donner des exemples d'excellents programmes offerts partout au Canada afin que nous puissions nous inspirer de leurs pratiques exemplaires?

Mme Jennifer Wright: Bien sûr. En fait, le nouveau programme de Conestoga est un excellent exemple du genre d'éléments dont il faut tenir compte et qu'il faut enseigner pour former les gens rapidement afin qu'ils s'engagent dans notre industrie.

Il y a d'autres excellents exemples, comme la ferme intelligente du Collège Olds, et je crois que l'Université du Manitoba en a une aussi, qui relie les étudiants à des gens qui travaillent sur le terrain...

Le président: Merci, madame Wright. Je suis désolé. Nous devons nous arrêter.

Monsieur Perron, je ne veux pas être injuste; j'essaie de veiller à ce que nous respections l'horaire. Avez-vous une question très précise?

[Français]

M. Yves Perron: Oui. Merci, monsieur le président.

Madame Wright, vous avez mentionné dans votre énoncé que la pénurie de main-d'œuvre était extrêmement grave, qu'elle avait provoqué une hausse de 30 % du coût des intrants et que vous aviez peut-être besoin de soutien pour faire de l'automatisation.

En ce qui a trait au plan d'urgence qui a été proposé pour la main-d'œuvre étrangère, avez-vous reçu une réponse du gouvernement? Par ailleurs, auriez-vous besoin d'un soutien, d'une politique d'investissement dans l'agroalimentaire?

[Traduction]

Mme Jennifer Wright: Ce plan d'urgence a été proposé par le secteur de la production alimentaire, alors je ne peux pas me prononcer sur le processus qui se déroule là-bas et je ne sais pas s'il a reçu une réponse du gouvernement. Je suis désolée.

Le président: Monsieur MacGregor, avez-vous une brève question?

M. Alistair MacGregor: Je vais plutôt laisser la place à notre deuxième groupe de témoins.

• (1215)

Le président: Excellent. Je vous remercie. Je ne voulais pas vous presser. Nous essayons de respecter l'horaire. Merci.

Au nom du Comité, je remercie nos témoins du temps qu'ils nous ont consacré aujourd'hui. Nous nous excusons pour les problèmes techniques qui nous ont interrompus, mais vos témoignages étaient très enrichissants.

Chers collègues, nous allons faire une pause d'une minute ou deux pendant que notre deuxième groupe de témoins s'installe.

Merci beaucoup. Nous allons reprendre dans un instant.

• (1210)

(Pause)

• (1215)

Le président: Nous reprenons nos travaux.

Merci à notre équipe technique d'avoir tout installé si rapidement. Il a travaillé à une vitesse record.

Nous accueillons maintenant notre deuxième groupe de témoins.

Par téléconférence, nous accueillons M. Dave Carey, vice-président, Relations avec le gouvernement et l'industrie de la Canadian Canola Growers Association. Monsieur Carey, je suis heureux de vous revoir.

Nous accueillons également M. Steve Pratte, qui est gestionnaire responsable des politiques. Soyez les bienvenus.

Du Conseil canadien du canola, nous accueillons M. Chris Davison, vice-président, Relations avec les intervenants et l'industrie.

De l'Université McGill, nous accueillons M. Pascal Thériault, agronome, économiste et directeur, Gestion et technologies d'entreprises agricoles.

Monsieur Thériault, à titre de député libéral, je n'ai pu m'empêcher de remarquer la couleur de votre veste. Elle vous va à merveille.

Nous allons commencer par M. Carey, qui a cinq minutes.

M. Dave Carey (vice-président, Relations avec le gouvernement et l'industrie, Canadian Canola Growers Association): Bonjour. Comme vous l'avez dit, je suis accompagné de mon collègue Steve Pratte, de notre bureau de Winnipeg. C'est un expert chevronné en matière de politique ferroviaire. Merci de nous avoir invités à vous parler aujourd'hui de votre étude sur la chaîne d'approvisionnement agricole au Canada.

Notre association parle au nom des 43 000 producteurs de canola du Canada. Chaque année, plus de 90 % du canola canadien sous forme de graines brutes et de produits transformés, soit l'huile de canola et la farine de canola, sont destinés à des marchés d'exportation dans plus de 50 pays. En 2020, nous avons exporté pour 13,7 milliards de dollars de canola. Nous sommes le plus grand producteur et exportateur mondial de cet oléagineux de grande valeur, et l'on estime que notre industrie soutient actuellement 207 000 emplois au Canada et contribue à l'économie canadienne à hauteur de 29,9 milliards de dollars par an.

Les producteurs de canola dépendent essentiellement du transport ferroviaire pour acheminer leurs produits vers les marchés d'exportation et pour maintenir la compétitivité des prix de ces produits sur le marché mondial des oléagineux. Le canola parcourt en moyenne 1 500 km de la ferme au port avant d'être exporté. Les agriculteurs s'efforcent indépendamment de maximiser à la fois la quantité et la qualité de leur production annuelle. Une fois la récolte terminée, les agriculteurs vendent leur canola par l'entremise du système établi, en fonction d'un plan de commercialisation bien précis, avec pour objectif global de profiter des prix les plus élevés possibles au moment opportun sur un marché mondial dynamique et en constante fluctuation.

Le transport des céréales est l'un des nombreux intrants qui influent directement sur le prix offert aux agriculteurs du pays. Lorsque des problèmes surviennent dans la chaîne d'approvisionnement, le prix que les agriculteurs reçoivent pour leurs céréales peut baisser, même lorsque les prix des produits de base sont élevés sur le marché mondial.

En cas de perturbations ferroviaires prolongées, le pire scénario est que les silos à grains sont pleins et que les entreprises céréalières cessent d'acheter des céréales et d'accepter les livraisons des agriculteurs. Cela peut se produire même lorsqu'un agriculteur a signé un contrat de livraison, ce qui peut mettre en péril sa capacité d'assurer le financement continu de ses opérations. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles les agriculteurs de l'Ouest canadien s'intéressent tant au transport. Le transport influe directement sur le revenu des agriculteurs individuels, et ceux-ci dépendent de façon critique du service des chemins de fer du Canada pour acheminer le grain jusqu'à son exportation — ils n'ont pas d'autre choix, et rien ne se dessine pour un avenir proche.

La chaîne moderne d'approvisionnement en céréales exige que l'on mise sur les bonnes céréales, au bon endroit et au bon moment. Il y a beaucoup de pièces mobiles dans ce système complexe.

Permettez-moi d'en venir à la question que le Comité examine, à savoir quelle est la situation actuelle et quelles sont les difficultés de la chaîne d'approvisionnement agricole. Je présenterai brièvement notre point de vue à deux niveaux, le présent et l'avenir, et j'offrirai une suggestion quant au rôle que le gouvernement fédéral peut assumer.

Lors de la récolte de 2020-2021, les chemins de fer ont atteint un nouveau sommet dans le transport du grain de l'Ouest canadien, en transportant plus de 61 millions de tonnes. De ce nombre, plus de 52 millions de tonnes ont été transportées en vertu du calcul du revenu admissible maximal, établissant un nouveau record de volume, et pour la première fois le CN et le CP ont généré plus d'un milliard de dollars de recettes chacun. Tous les intervenants ont bénéficié de cette solide performance de la chaîne d'approvisionnement, et cela a montré ce qu'il est possible de faire lorsque le système de manutention et de transport des céréales fonctionne efficacement.

Cette année, nous avons fait face à de grands contrastes, à la fois bons et mauvais, et nous avons constaté un autre exemple de la fragilité de notre chaîne d'approvisionnement agricole au Canada. Cette fois, l'origine de la perturbation est attribuable aux intempéries qui ont coupé une artère ferroviaire critique dans une même région de la Colombie-Britannique, deux fois en cinq mois.

Depuis la réouverture complète de la voie ferrée le 5 décembre, le rétablissement du système ferroviaire est un combat quotidien, comme en témoignent les indicateurs de rendement relatifs au service fourni aux expéditeurs de céréales. La situation aurait pu être extrêmement mauvaise pour l'ensemble du secteur agricole, mais dans une certaine mesure, les répercussions négatives sur les agriculteurs ont été atténuées par une récolte de 40 % inférieure à celle de l'an dernier en raison de la sécheresse qui a sévi dans l'Ouest canadien l'été dernier et par le solide programme d'exportation mis en place dans les semaines qui ont précédé les perturbations ferroviaires. Cependant, les entreprises exportatrices ont dû absorber des coûts importants, principalement en raison des coûts contractuels liés aux navires céréaliers.

Cela a eu un impact majeur sur le secteur des céréales en raison du profil d'exportation de nos produits de base. Aujourd'hui, environ 70 % du grain en vrac de l'Ouest canadien est acheminé au port de Vancouver. Cela est possible grâce aux investissements importants que les exportateurs de céréales ont injectés dans le port de Vancouver ces 10 dernières années. On ne saurait sous-estimer l'importance actuelle et future de ce débouché d'exportation sur la côte Ouest.

En regardant vers 2030, nous prévoyons une nouvelle hausse de la demande pour nos produits, tant au niveau national qu'international. Notre pays doit fixer des priorités et assurer une approche coordonnée pour ses infrastructures critiques. Il y a des travaux en cours, mais il faut les intensifier. La situation est compliquée, car la propriété des tunnels, des ponts, des lignes de chemin de fer et des routes varie.

Je pourrais citer en exemple les terminaux céréaliers de la rive Nord du port de Vancouver. La voie ferrée passe par un tunnel et un pont levant, les deux appartenant au chemin de fer, pour accéder aux quatre terminaux céréaliers de la rive Nord. Cet itinéraire dessert également les autres terminaux de produits en vrac, comme le soufre et le charbon. Il n'existe aucun autre itinéraire pour desservir ces terminaux en cas de perturbation du tunnel ou du pont.

En conclusion, comme nous l'avons vu l'automne dernier, lorsque les infrastructures essentielles de la chaîne d'approvisionnement sont en péril, tout le système peut en souffrir. Le rapport de 2015 de l'examen de la Loi sur les transports au Canada présente une analyse détaillée de la gouvernance et de la coordination de la planification des investissements et des projets, et l'on y présente diverses recommandations pour y parvenir.

• (1220)

Nous devons nous remettre à édifier notre nation. L'industrie agricole du Canada a besoin d'un système de transport ferroviaire efficace et adapté, non seulement pour les cultures actuelles, mais pour celles de l'avenir. Malheureusement, les agriculteurs ne pourront profiter des débouchés découlant des accords commerciaux canadiens actuels et futurs sans un système ferroviaire fiable et efficace sur lequel les expéditeurs de grain et nos clients du monde entier pourront compter.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Carey.

Monsieur Davison, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Chris Davison (vice-président, Relations avec les intervenants et l'industrie, Conseil canadien du canola): Excellent, merci.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de me joindre aujourd'hui à vous et à mes collègues de ce groupe de témoins.

Le Conseil du canola réunit des représentants de tous les maillons de la chaîne de valeur du canola. Il regroupe des producteurs de canola, des entreprises de sciences de la vie, des manutentionnaires de grains, des exportateurs, des transformateurs et bien d'autres encore. Notre objectif commun est d'assurer la croissance et le succès continus de l'industrie en répondant à la demande mondiale de canola et de produits à base de canola, notamment d'aliments pour animaux, de fibres et de carburant.

Comme nous vous l'avons dit, notre industrie mène chaque année pour près de 30 milliards de dollars d'activités économiques et elle génère 207 000 emplois, 12 milliards de dollars en salaires ainsi que la plus grande part des recettes monétaires agricoles du pays. Notre plan stratégique repose sur trois piliers: un approvisionnement durable et fiable, une valeur différenciée et un commerce stable et ouvert. Tous ces éléments dépendent du fonctionnement harmonieux de la chaîne d'approvisionnement.

Vous êtes tous au courant de la tourmente qu'ont subie nos secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire ces 12 à 24 derniers mois. Ils ont dû affronter des catastrophes météorologiques, la pandémie de la COVID, des problèmes de transport, des pénuries de matières premières et des problèmes de main-d'œuvre, pour ne nommer que quelques-uns de leurs problèmes. Nos membres nous en ont tous parlé.

Notre message ne se limite pas aux problèmes actuels de la chaîne d'approvisionnement. Nous devons maintenant relever les défis à venir et nous y préparer pour soutenir la croissance et la compétitivité. Le plus grave auquel notre industrie fait face est la difficulté de répondre à la demande intérieure et internationale.

Aujourd'hui, nous exportons plus de 90 % du canola que nous produisons, vers plus de 50 pays qui ont grand besoin d'huiles de cuisson saines ainsi que de biocarburants et de tourteaux produits de façon durable pour améliorer le régime alimentaire du bétail. En même temps ici au Canada, au cours de ces 12 derniers mois, on a annoncé des investissements de plus de 2 milliards de dollars pour la construction d'installations de broyage et de transformation du canola au Canada ainsi que pour l'expansion des installations existantes. Ces annonces découlaient principalement d'indices soulignant le développement d'un marché de biocarburants en Amérique du Nord.

Les facteurs fondamentaux de la demande pour nos produits sont solides, mais leur composition nationale et internationale risque de changer considérablement au cours de ces prochaines années.

Nous faisons face à d'autres défis, notamment le protectionnisme post-COVID et l'intensification de la concurrence.

Il est évident que pour être un fournisseur fiable, il faut avoir les produits que les clients demandent et les leur fournir quand, où et comment ils les veulent. Si la chaîne d'approvisionnement comporte la séquence complète des processus de production et de distribution d'un bien ou d'un service aux consommateurs ou aux utilisateurs finals, nous devons tenir compte d'autres éléments.

Compte tenu du peu de temps dont nous disposons aujourd'hui, j'aimerais attirer votre attention sur trois aspects de votre étude de notre chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire. Ce sont l'innovation, la réglementation et l'accès aux marchés.

Soulignons tout d'abord le rôle fondamental de l'innovation pour répondre continuellement à la demande des clients et, par conséquent, le rôle qu'elle joue dans le cadre d'une chaîne d'approvisionnement efficace. Nous mettons actuellement à jour notre stratégie d'innovation en mettant l'accent sur un meilleur rendement, une précision accrue, la protection des cultures et des marchés et l'accent sur les forces qui génère la culture d'oléagineux.

Pour demeurer un fournisseur fiable, il nous sera crucial d'avoir un appui pour cette stratégie et pour ses recommandations, d'obtenir des investissements dans la recherche et de maintenir la collaboration entre les producteurs, le gouvernement, les universités et les chercheurs privés. Plus nos cultures seront résilientes, plus la chaîne d'approvisionnement le sera aussi. Les innovations de l'industrie du canola aideront les récoltes à résister aux impacts des changements climatiques et à d'autres défis auxquels font face les domaines de l'agronomie et de la production.

Toutefois, ces innovations ne pourront se concrétiser qu'avec le soutien d'un système de réglementation prévisible et fondé sur des faits scientifiques. C'est là notre deuxième domaine d'intérêt.

Nous préconisons depuis longtemps un système de réglementation qui protège la santé et la sécurité tout en favorisant l'innovation et la compétitivité du secteur. Pour que la chaîne d'approvisionnement fonctionne harmonieusement, le système de réglementation canadien doit veiller à ce que les producteurs de canola aient accès aux outils et aux technologies de protection des cultures et des semences nécessaires pour développer la grande innovation canadienne qu'est le canola. Il ne suffit pas de le cultiver, il faut en cultiver davantage — de façon encore plus durable, en accroissant la productivité — pour répondre aux besoins de nos clients. Sans ces outils, nous ne conserverons pas notre statut de fournisseur fiable.

Enfin, je vais parler de l'accès aux marchés. La chaîne d'approvisionnement du canola canadien est fortement intégrée aux marchés mondiaux. Ses exportations de graines, d'huile et de tourteau s'élevaient à 13,7 milliards de dollars en 2021. Nous exportons avant tout aux États-Unis, en Chine, au Japon, au Mexique et en Union européenne. Si notre accès à ces marchés ou à d'autres marchés diminue, nos producteurs et les autres intervenants de la chaîne d'approvisionnement en souffriront beaucoup. Nous avons personnellement vécu cette expérience.

Pour soutenir la stabilité et l'ouverture de ce commerce, nous avons élaboré un plan d'accès aux marchés qui repose sur des piliers précis, notamment l'élimination des droits de douane, des règles sanitaires et phytosanitaires fondées sur la science et l'accès à l'innovation et à la technologie. À notre avis, l'accès aux marchés repose avant tout sur l'organisation claire des responsabilités ainsi que sur la coopération et sur l'engagement sérieux de l'industrie et du gouvernement. L'industrie se charge de la promotion des marchés en collaborant étroitement avec les clients ainsi que de la priorisation des débouchés en cernant les marchés, les destinations à l'exportation et les innovations qui offrent le plus grand potentiel. Enfin, elle se charge de l'exécution en veillant à la qualité, en organisant la logistique de manière efficace et en s'occupant de la vente sur des marchés lucratifs.

• (1225)

Le président: Merci, monsieur Davison. Vous terminez juste à temps.

[Français]

C'est maintenant votre tour, monsieur Thériault. Vous disposez de cinq minutes.

M. Pascal Thériault (agronome, économiste et directeur, Gestion et technologies d'entreprise agricole, Université McGill): Bonjour. Je vous remercie de nous avoir invités aujourd'hui.

Les Canadiennes et les Canadiens peuvent s'enorgueillir de leur système agroalimentaire. Depuis longtemps, nous avons la chance d'avoir un système rodé et efficace, qui nous permet d'avoir un des paniers d'épicerie les moins chers au monde, malgré la nordicité de notre climat.

Notre système agroalimentaire s'est développé principalement à la base avec des entreprises agricoles familiales, qui ont grossi avec le temps. L'augmentation de leur taille fut en partie causée par un besoin de rentabilité. Une pression à la baisse sur les prix a entraîné, au fil du temps, un phénomène qui a fait que les entreprises n'ont pas eu d'autre choix que de grossir pour maintenir une certaine rentabilité devant des marges qui ne cessaient de diminuer.

L'efficacité de nos producteurs, transformateurs, transporteurs, grossistes et détaillants à produire les denrées et à fournir les produits au consommateur n'avait plus à être démontrée. Le système fonctionnait, car tout était efficace tout au long de la chaîne.

La pandémie nous a montré les faiblesses de notre système. Il suffisait qu'un seul maillon de cette chaîne si bien huilée faiblisse, et l'incidence se faisait sentir sur l'ensemble de celle-ci. La COVID-19 a déshabillé les différents acteurs de la chaîne agroalimentaire, ce qui a causé une perte d'efficacité. En roulant au ralenti, les entreprises ont augmenté leurs coûts de production.

Alors que nous sortons de cette pandémie, nous pouvons nous questionner sur ce qui nous attend dans l'avenir. Constatant une hausse du prix des intrants, et donc des aliments, ainsi que des problèmes de main-d'œuvre tant du côté du secteur agricole que du secteur agroalimentaire, nous devons valoriser davantage les emplois des secteurs agricole et agroalimentaire, tant sur le plan professionnel que sur les plans de la formation technique et universitaire pour maintenir notre capacité de nourrir les Canadiens.

Il est aussi important que le gouvernement mette en place des ressources pour mieux éduquer les citoyens quant aux réalités de l'agriculture. Nous nous sommes, comme société, éloignés de ce que produire un aliment implique. La valorisation de notre secteur agroalimentaire doit donc se faire aussi auprès des consommateurs, pour qu'ils comprennent mieux ce que nous faisons et la raison pour laquelle nous le faisons.

Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Thériault.

Nous passons au premier tour de questions.

M. Barlow dispose de six minutes.

[Traduction]

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président, et merci à nos témoins d'être venus.

Je vais d'abord poser à M. Carey, de la Canola Growers Association, quelques questions sur quelques observations qu'il a soulevées dans son exposé.

Vous avez souligné qu'après une excellente récolte en 2020-2021, le secteur a subi de graves perturbations dues aux inondations en Colombie-Britannique et à d'autres problèmes. Vous avez également mentionné que la situation aurait pu être bien pire si la récolte avait été normale en 2021-2022.

Pourriez-vous nous expliquer ce qui aurait pu se produire si nous avions eu une récolte typique ou normale l'année dernière comparativement à l'année précédente?

• (1230)

M. Dave Carey: Je vais commencer à répondre, mais je céderai ensuite la parole à mon collègue, M. Pratte.

Souignons que notre réputation de négociant mondial et le fait que nous devions acheminer notre canola à nos clients et sur le marché le plus tôt possible sont des éléments cruciaux. Si nous avions eu une année normale, nous aurions subi les pires perturbations possibles.

Monsieur Pratte, je vais vous demander de donner plus de détails.

M. Steve Pratte (gestionnaire responsable des politiques, Canadian Canola Growers Association): Pour répondre à votre question en quelques mots, monsieur Barlow, nous aurions subi des effets semblables à ceux de 2013-2014, alors qu'une récolte exceptionnelle avait créé une grave accumulation des produits.

Certains analystes souligneraient que si nous avions eu une récolte normale, les silos-élevateurs auraient été bloqués au pays. Les agriculteurs à la ferme auraient alors été incapables de livrer leur marchandise, ce qui aurait grevé leur crédit. Ils auraient été obligés de puiser dans divers programmes commerciaux pour financer leurs activités agricoles.

Voilà les répercussions que les agriculteurs canadiens auraient subies.

M. John Barlow: Merci. Vous avez aussi parlé de la rive Nord de Vancouver et de la fragilité du tunnel et du pont.

Avant vous, M. Murad Al-Katib, d'AGT Foods, a souligné l'importance d'élaborer un plan d'infrastructures à long terme. Il a également dit que nous devrions transporter les produits qui peuvent l'être par pipeline afin de libérer de l'espace sur les trains.

J'aimerais que vous nous disiez ce que vous pensez de la situation délicate au port de Vancouver et des possibilités de mieux utiliser les outils de transport disponibles pour acheminer les produits afin qu'ils arrivent sur le marché en temps opportun.

M. Dave Carey: Je vais commencer à répondre et, de nouveau, je demanderai à M. Pratte de compléter ma réponse.

Comme nous l'avons dit, environ 70 % du grain en vrac passe par Vancouver. Pour le canola, cela représente environ sept millions de tonnes par année. Prince Rupert prend environ 1,8 million de tonnes, et Thunder Bay, environ 1,6 million de tonnes. Nous ne pouvons pas ignorer la destination de ces récoltes commerciales de canola sur le marché. En tenant compte de ce que le groupe de témoins précédent a souligné, toute amélioration que nous pouvons apporter au système doit viser le long terme et non un cycle électoral. Cette approche est d'une importance cruciale pour l'édification de notre pays. Le sommet sur la chaîne d'approvisionnement est un bon début, mais je vais de nouveau demander à mon collègue, M. Pratte, de vous présenter sa perspective plus technique.

M. Steve Pratte: Très brièvement, monsieur Barlow, il est certain que dans un proche avenir, idéalement, le Canada exportera de nouveau toutes les marchandises, qu'il s'agisse de céréales, de potasse, de soufre, de charbon ou de quoi que ce soit d'autre, et nous pensons qu'à un moment donné, la capacité de la rive Nord sera mise à rude épreuve.

On a effectué une étude à ce sujet. Je pense que vous en avez entendu parler. Toutefois, pour revenir aux recommandations de M. Al-Katib, surtout en ce qui concerne l'examen de la Loi sur les transports au Canada de 2015 et la Table de stratégie économique, nous devons vraiment commencer à réfléchir à ces choses et à planifier de façon non partisane, parce qu'à un moment donné, le domaine de l'exportation de notre pays souffrira beaucoup.

M. John Barlow: Je comprends tout à fait.

Cette question s'adresse à vous deux. Je suppose, en revenant à l'examen de la Loi sur les transports au Canada de 2015, que nous n'avons pas donné suite à certaines de ses recommandations pour tenter de régler plusieurs problèmes critiques de la chaîne d'approvisionnement. Je pense aux barrages ferroviaires d'il y a deux ans et à la grève du CN. Nous avons eu de nombreuses occasions de nous attaquer à certains de ces problèmes, mais nous ne l'avons toujours pas fait.

Vous avez parlé — et peut-être que M. Davison pourra aussi intervenir à ce sujet — des torts que nous avons ainsi causés à notre réputation de partenaire commercial de confiance, à notre capacité à respecter nos engagements dans le monde et à notre compétitivité. Pouvez-vous nous donner un peu plus de détails? Nous parlons toujours de notre réputation, mais quelles seraient les conséquences si nous perdions notre réputation de fournisseur fiable et si nous perdions notre compétitivité? Quel en serait le résultat global?

Je vous pose là une question complexe, mais essayez d'y répondre aussi bien que vous le pourrez.

M. Dave Carey: Je vais commencer et, encore une fois, je vais céder la parole à mon collègue Chris Davison.

Le Canada a la chance de dominer 60 % du commerce mondial du canola. L'Australie est notre principal concurrent. Cependant, certains autres oléagineux remplissent le vide, comme le soja du Brésil et des États-Unis. Le canola est une invention canadienne, et nous voulons en vendre davantage à l'étranger. Il y a certainement des moments où — tout comme dans nos épiceries au Canada, avec les systèmes de livraison à flux tendus — les clients ont besoin du grain en temps opportun et au bon endroit.

Je vais demander à M. Davison de compléter ma réponse.

• (1235)

M. Chris Davison: J'ai quelques points à ajouter à cela.

Pour nous, le grand intérêt du canola canadien réside, pour une part, dans sa valeur différenciée. Nos produits du canola présentent une gamme particulière de valeurs qui est bien reconnue pour les fonctionnalités utiles et de haute qualité qu'elle offre, mais nous ne pouvons pas tenir cela pour acquis. Il nous faut certainement continuer de travailler sur les marchés établis où leurs propriétés supérieures sont déjà reconnues, mais aussi pour mieux faire connaître le canola et les produits à base de canola sur les marchés en développement qui présentent des perspectives d'avenir intéressantes.

Comme M. Carey l'a mentionné, il y a des défis à relever, surtout après une année comme 2021. J'ai parlé brièvement d'un...

Le président: Monsieur Davison, je suis désolé de vous interrompre. J'espérais que vous alliez pouvoir terminer votre intervention, mais nous devons respecter l'horaire.

Je donne maintenant la parole à M. Turnbull pour six minutes.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui. Je vous remercie de vos témoignages et du travail exceptionnel que vous et vos organisations faites chaque jour pour maintenir la solidité du système alimentaire canadien.

J'adresserai peut-être mes questions à M. Thériault d'abord. J'espère avoir bien prononcé son nom. Mon français n'est pas très bon ces jours-ci. J'y travaille.

J'ai deux séries de questions pour vous, monsieur Thériault. L'une est liée à l'efficacité par rapport à la résilience. L'autre porte davantage sur la concentration d'entreprises agricoles et la relève agricole. Diverses sous-questions se rattachent à chacune d'elles.

Monsieur Thériault, je me souviens que vous avez déjà dit que le système alimentaire du Canada est très efficace et arrivé à maturité. Ce que nous avons constaté au cours de la pandémie et de plusieurs catastrophes naturelles ces dernières années, c'est que l'efficacité — souvent obtenue par un accroissement d'échelle et une consolidation des opérations et par une réduction des coûts, dont les dépenses salariales — peut être très coûteuse en cas d'interruption ou de crise. Par exemple, en 2020, nous avons vu en Alberta des écloisons de COVID dans deux usines de transformation de la viande, appartenant à des multinationales, avec pour effet un arriéré d'abattage d'environ 100 000 bovins, qui s'est traduit par des centaines de

millions de dollars en coûts supplémentaires pour les nourrir et par des pertes de revenus.

Nous comprenons tous l'importance de l'efficacité dans notre système alimentaire. À votre avis, notre insistance sur l'efficacité a-t-elle aggravé notre vulnérabilité en cas de perturbation? Pourriez-vous nous dire ce que vous en pensez, monsieur Thériault?

M. Pascal Thériault: Je pense que nous avons dû accroître la taille de nos usines pour des raisons d'efficacité. Comme nous sommes en concurrence sur le marché mondial, nous devons vendre au prix mondial. C'est le cas en particulier dans le domaine de la transformation de la viande où, pour être concurrentiels, il nous faut être au rang de ceux capables de produire à moindre coût. Cela suppose une forte concentration des opérations d'abattage du bœuf, de la volaille et aussi du porc. En effet, lorsqu'une de ces grandes usines a été touchée, l'effet sur le volume de production a été beaucoup plus important que si une petite usine parmi dix avait été touchée.

• (1240)

M. Ryan Turnbull: Si nous avons une capacité de transformation beaucoup plus grande et des chaînes d'approvisionnement plus courtes, pensez-vous que cela augmenterait notre capacité de gérer les perturbations de ce genre en temps de crise?

M. Pascal Thériault: Dans le secteur de l'abattage, ce sont tous ces coûts fixes associés à la technologie et à l'entretien des équipements qui sont parmi les plus importants. C'est pourquoi, au fil du temps, nous en sommes venus à construire des usines plus grandes et plus efficaces, même si cela comporte des faiblesses.

M. Ryan Turnbull: Pouvez-vous diagnostiquer l'une ou l'autre des faiblesses sur lesquelles nous devrions nous attarder, qui pourraient, à votre avis, être ciblées par certains changements apportés par le gouvernement fédéral?

M. Pascal Thériault: Une solution serait certainement d'automatiser le processus d'abattage. Les entreprises, les transformateurs, ont de la difficulté à recruter des travailleurs. Ce n'est pas particulier au secteur agroalimentaire, mais le propre de ce secteur, c'est qu'il travaille avec des produits biologiques, c'est-à-dire périssables. Par conséquent, l'automatisation est probablement la meilleure façon de composer avec la pénurie de main-d'œuvre, mais elle a un coût. S'il est question d'un coût qui s'élève à entre, disons, 100 000 \$ et 300 000 \$ par poste de travail, les transformateurs doivent avoir accès à un tel financement pour amorcer ce virage ou ce mouvement vers l'automatisation.

M. Ryan Turnbull: L'automatisation réduirait les coûts de main-d'œuvre, mais imposerait, au départ, un investissement en capital considérable aux entreprises qui emprunteraient cette voie, étant donné que l'automatisation coûte très cher.

M. Pascal Thériault: Il y a toujours des contreparties à prendre en considération quand on a recours à des biens d'équipement pour remplacer la main-d'œuvre. Il y a le coût initial et le coût d'entretien, qui seraient probablement, à la longue, moins élevés que l'embauche de main-d'œuvre. À court terme cependant, les transformateurs doivent avoir accès au financement nécessaire.

M. Ryan Turnbull: Pensez-vous que le gouvernement fédéral pourrait aider à financer les coûts initiaux?

M. Pascal Thériault: Je suis d'avis que le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle important en finançant ou en aidant les transformateurs à supporter les coûts liés au maintien de la compétitivité du secteur.

M. Ryan Turnbull: Merci. J'aimerais maintenant passer à ma deuxième question, qui porte sur la concentration des entreprises.

La propriété et le contrôle des terres productrices d'aliments au Canada sont de plus en plus concentrés. C'est une tendance qui prend de l'ampleur depuis de nombreuses années. Selon un récent rapport du Centre canadien de politiques alternatives, 8 % des entreprises agricoles en Saskatchewan exploitent et contrôlent 38 % des terres agricoles. En Alberta, 6 % des entreprises agricoles exploitent 40 % des terres agricoles. Au Manitoba, 4 % des entreprises agricoles exploitent et contrôlent 24 % des terres agricoles.

Dans votre déclaration liminaire, vous avez parlé des fermes familiales, de la nécessité d'en accroître la rentabilité et du fait que nos prix sont parmi les plus bas au monde.

Je me demande si cette concentration ne crée pas aussi des problèmes. En effet, on constate qu'il y a également une diminution d'environ 70 % du nombre de jeunes et de nouveaux venus qui se lancent en agriculture. J'ai lu récemment des chiffres à ce sujet.

J'aimerais savoir si vous pensez...

Le président: Monsieur Turnbull, je m'excuse. J'ai tâché de vous accorder quelques secondes de plus en tant que collègue, comme à tout le monde, mais nous avons malheureusement dépassé le temps alloué.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Monsieur Thériault, j'aimerais continuer à parler du phénomène de la concentration de l'abattage. Dans votre énoncé, vous avez mentionné la difficulté à réduire les coûts de production pour être compétitif et la nécessité de l'automatisation. Je comprends qu'un soutien du gouvernement dans le cadre d'une politique d'investissement dans les usines de traitement agroalimentaires serait plus que bienvenu.

Pourriez-vous m'en parler rapidement?

M. Pascal Thériault: Oui, c'est exactement le cas.

Pour réussir à avoir un prix mondial final, le transformateur va devoir soit diminuer ses propres coûts de production du côté de la transformation, soit payer moins cher les animaux qu'il va abattre, ce qui nous fait retomber dans un problème de concentration de l'abattage du côté des producteurs. Ce n'est pas nécessairement ce qu'on cherche non plus.

M. Yves Perron: C'est justement le sujet que je voulais aborder, alors je suis content que vous en parliez.

Dans le secteur du porc, mais aussi dans plusieurs autres productions animales au Québec, il y a des problèmes liés à la concentration de l'abattage et au pouvoir plus important que cela donne à ces propriétaires par rapport aux exploitants indépendants.

Bien sûr, le gouvernement pourrait aider à l'automatisation des grands centres, mais ne croyez-vous pas aussi qu'on pourrait mettre sur pied un réseau régional de transformation de plus petite taille qui serait complémentaire et qui sécuriserait la chaîne d'approvisionnement en cas de difficulté, que ce soit une éclosion de COVID-19, une grève ou autre chose?

J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Pascal Thériault: Effectivement, ce réseau parallèle peut exister et il y a assurément de la place pour une commercialisation à circuit court dans le domaine de la transformation de la viande. Cela permettrait de sécuriser, dans une certaine mesure, nos marchés et notre capacité d'abattage.

Quant à notre capacité d'abattage, c'est un peu comme l'œuf ou la poule — veuillez excuser cette expression agricole. Les producteurs agricoles doivent obtenir le meilleur prix possible pour pouvoir continuer à produire, et les transformateurs doivent payer le moins cher possible pour pouvoir continuer à faire de la transformation. Même avec des petits abattoirs de proximité, ce problème va subsister.

M. Yves Perron: Alors, en plus de soutenir l'automatisation des plus grands centres, il pourrait y avoir un soutien gouvernemental plus permanent accordé à ces petites installations, justement pour favoriser la pérennité de ces infrastructures.

• (1245)

M. Pascal Thériault: Actuellement, il y a de grands transformateurs de viande parce que, par le passé, le gouvernement, à des fins de rationalisation, avait demandé à ces acteurs plus importants de s'impliquer davantage financièrement pour racheter plusieurs petits abattoirs. Or ces derniers ont été fermés par la suite à des fins d'efficacité, et pour qu'il y ait une filière porcine plus compétitive à l'échelle mondiale.

M. Yves Perron: La crise de la COVID-19 a mis en évidence les maillons faibles de notre chaîne alimentaire. On a peut-être commis une erreur par le passé et il faudrait revenir à une transformation plus régionale en soutenant financièrement ce secteur. Ainsi, il y aurait plus de transformation régionale et on réduirait les distances de transport.

Qu'en pensez-vous?

M. Pascal Thériault: J'ai raté votre intervention parce qu'il n'y avait pas de son.

Il y a place pour des circuits courts. En ce qui a trait à la commercialisation régionale, il faut savoir qu'il n'y a pas beaucoup d'acteurs dans la distribution alimentaire. Moins ces grands acheteurs doivent faire affaire avec un grand nombre de fournisseurs, plus c'est facile pour eux aussi. On observe toujours une optique du plus bas prix jusqu'au consommateur.

Quant à savoir s'il y a de la place pour des produits plus locaux qui se démarquent, je vous répondrai que oui, absolument. Cela dit, du lundi au vendredi, comme j'aime à le dire, la population tente de manger au plus faible coût possible.

M. Yves Perron: Cela démontre d'autant plus l'importance d'un soutien étatique.

J'aimerais vous emmener sur une autre piste. Vous avez parlé de valoriser le secteur alimentaire et ses travailleurs, mais aussi de tenir compte des besoins des consommateurs. Avez-vous des recommandations concrètes pour y arriver?

M. Pascal Thériault: Je fais de la formation de la relève agricole depuis maintenant 15 ans. Dès qu'on sort du milieu agricole type, on a une très mauvaise compréhension de ce qu'implique le secteur agroalimentaire et du niveau technologique de la production agroalimentaire. Les conseillers en orientation, par exemple, ne sont pas portés à orienter les jeunes dans ce secteur.

Pourquoi former un biologiste plutôt qu'un agronome? On a besoin des deux, tout comme on a besoin de technologues et de diplômés d'études professionnelles, qui peuvent faire de la mécanique agricole au lieu de la mécanique comme telle. Le secteur agroalimentaire a longtemps été tenu pour acquis. Il faut réussir à faire la promotion de la spécificité agroalimentaire dans les programmes de formation.

Il y a aussi les attentes des consommateurs. Certains consommateurs ont parfois des attentes extrêmement irréalistes. On peut ajouter des contrôles de qualité, et les producteurs sont certainement prêts à les faire, mais cela a un prix. Plus il y a d'exigences, plus les prix augmentent. Il faut que le consommateur comprenne que toutes ces exigences auront un coût au bout du compte et qu'il doit être prêt à l'assumer.

M. Yves Perron: J'aimerais vous poser une brève et dernière question, s'il me reste du temps.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Perron.

C'est maintenant le tour de M. MacGregor, qui dispose de six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Je vous remercie, monsieur le président, et merci à nos témoins d'être avec nous aujourd'hui.

J'aimerais adresser mes premières questions aux représentants de Canola Growers et du Conseil du canola.

Je sais que nous avons fait de notre mieux pour accroître la capacité de trituration, en modifiant les normes sur les carburants propres et en tentant d'accroître la capacité de raffinage des biocarburants au Canada. Il s'agit d'exceptionnels produits à valeur ajoutée qui aident vraiment nos producteurs de canola. Au fur et à mesure que nous augmenterons la capacité de trituration et la capacité de raffinage des biocarburants, quelles en seront les répercussions sur l'évolution à long terme des problèmes des chaînes d'approvisionnement au Canada? Je sais que le transport du pétrole est, par wagon, beaucoup plus rentable. Puisque nous cherchons à développer davantage le raffinage des biocarburants ici au Canada, pour avoir plus de combustibles neutres en carbone, je me demande alors quelles seront les tendances à long terme pour nos chaînes d'approvisionnement.

M. Chris Davison: Il y a plusieurs façons de voir les choses. Pour ce qui est d'un aspect de la chaîne d'approvisionnement, il se peut que nous constatons un certain changement et un certain équilibre au fil du temps entre la consommation intérieure et les exportations, car le marché des biocarburants dont vous parlez est essentiellement celui de l'Amérique du Nord — le Canada et les États-Unis —, et c'est cela que je retiendrais.

Concurremment, nous prévoyons un certain changement de mouvement et d'orientation. Il ne s'agit pas d'abandonner le mouvement est-ouest vers les ports dont mes collègues ont parlé plus tôt, mais, compte tenu à la fois du marché intérieur canadien et de la taille du marché du sud-ouest des États-Unis, nous nous attendons également à une augmentation du trafic nord-sud.

M. Carey et M. Pratte voudront peut-être ajouter quelque chose.

• (1250)

M. Dave Carey: C'est une excellente question. Je crois, monsieur MacGregor, que vous faites allusion à certaines des discussions que nous avons eues plus tôt au Comité, où nous avons dit

que nous cherchions également à produire davantage. Nous cherchons à intensifier nos efforts pour atteindre notre objectif de 52 boisseaux à l'acre, pour produire davantage.

À nos yeux, il ne s'agit certainement pas d'une affaire de tout ou de rien. Cependant, ce qui ressort quand on examine les irritants commerciaux associés au canola, c'est qu'ils tendent à se rapporter au commerce des semences brutes. Pour les produits à valeur ajoutée, c'est une filière commerciale différente. Les problèmes commerciaux non tarifaires que nous rencontrons avec le canola ont tendance à être propres aux semences de canola et différent de ceux qui se posent pour la farine ou l'huile, qui ne portent pas sur les limites maximales de résidus et d'autres critères du genre.

M. Alistair MacGregor: Je comprends très bien ce que vous avez dit au sujet du port de Vancouver. Je suppose que le problème du port de Vancouver, c'est qu'il est coincé entre les montagnes au nord et la frontière américaine au sud. C'est une grande agglomération très peuplée et en pleine croissance. Il y a des zones résidentielles tout près d'installations industrielles; la baie Burrard est incroyablement congestionnée, et il y a ce passage étroit juste à côté du pont Lions Gate.

Cela touche mes électeurs sur la rive opposée, dans l'île de Vancouver. Quand les activités portuaires prennent du retard, des navires mouillent dans les eaux de ma circonscription pendant des semaines. Mes électeurs ont l'impression que leurs eaux servent d'aire d'ancrage industriel pour le port de Vancouver.

Aux États-Unis, l'envoyé pour les ports américains a exprimé l'avis que les participants aux chaînes d'approvisionnement mondiales ne partagent pas suffisamment d'information. Comme ce secteur — tant les réseaux ferroviaires que les activités portuaires — relève clairement de la compétence fédérale, je me demande ce que nous pouvons faire de plus pour faciliter l'échange d'information, de façon à ce que les navires qui arrivent en temps voulu n'aient pas à rester au mouillage pendant jusqu'à huit semaines où que ce soit à proximité du port de Vancouver. Nous pourrions peut-être avoir une sorte de système d'arrivées juste-à-temps.

Avez-vous une idée de ce que nous pourrions recommander à cet égard?

M. Dave Carey: Je vais commencer par dire que je peux comparer avec vous, car j'ai aussi de la famille dans votre circonscription. Les coûts engagés pour garder à l'ancre ces navires pétroliers ou céréaliers sont considérables et ils se répercutent sur les exportateurs. En bout de ligne, cela nuit à nos agriculteurs.

Je demanderais peut-être à mon collègue, M. Pratte, une explication plus détaillée.

M. Steve Pratte: Ce que vous vivez et ce que vous voyez, même cette année, comme une situation extrême est un résultat sous-optimal dû aux perturbations dans la chaîne d'approvisionnement. Ce résultat se présente sous une forme approximative, visuelle ou quantitative, par le nombre de navires immobilisés, qu'il s'agisse de céréaliers, de vraquiers ou de porte-conteneurs. Ce n'est d'aucune façon, pour personne, une utilisation efficace du temps.

Quant au facteur humain dont vous avez parlé, si nous étions il y a 10 ans... Là où nous en sommes aujourd'hui, pour ce qui est de l'échange d'information, des programmes, de la solidité des données et du secteur céréalier, c'est un système platine qui offre plusieurs façons d'envisager les choses. Le port de Vancouver a un projet en cours d'élaboration. Transports Canada travaille sur d'autres paramètres de la chaîne d'approvisionnement.

Je dirais cependant que cela permet de comprendre ce qui s'est passé. Avec un tel système multipartite, il y aurait éventuellement des signes avant-coureurs des problèmes, mais les données les plus parfaites au monde n'empêcheraient pas toujours que des problèmes surviennent dans la chaîne d'approvisionnement, dont les navires immobilisés sont l'une des conséquences.

C'est une façon bien indirecte de répondre à votre question, monsieur MacGregor, mais...

M. Alistair MacGregor: Monsieur Pratte, une réponse rapide, je vous prie, dans les 30 secondes qui restent. Lorsqu'il y a de ces interruptions soudaines dans nos réseaux de transport, comme nous l'avons vu en novembre avec les inondations qui ont coupé le port de Vancouver du reste de la ville, quels systèmes vos gens ont-ils en place pour en venir à bout dans de très brefs délais? Avons-nous besoin de plus de données en temps réel pour que les gens puissent réacheminer leurs expéditions?

M. Steve Pratte: Les gens savaient que cela s'en venait. Les données le montraient clairement, mais, malheureusement, les navires sont affrétés des mois à l'avance, et les données de ce genre ne sont donc pas très utiles.

M. Alistair MacGregor: D'accord. Merci.

Le président: Merci, monsieur MacGregor. Merci, monsieur Pratte.

Nous allons entreprendre une autre série de questions. Les deux premiers intervenants auront chacun cinq minutes, et les deux derniers, chacun deux minutes et demie, après quoi la réunion prendra fin.

C'est au tour des conservateurs. Oh, c'est M. Falk. Je suis désolé, monsieur Falk. J'aurais dû vous souhaiter la bienvenue au Comité. Soyez le bienvenu. C'est un plaisir de vous voir.

M. Ted Falk: Je vous remercie, monsieur le président, et merci à nos témoins de s'être joints à nous ce matin et de contribuer à cette importante étude sur la chaîne d'approvisionnement.

Il a été dit que nous sommes devenus un partenaire commercial fiable à l'échelle mondiale en ce qui concerne le canola. Je félicite notre industrie du canola de cette réalisation. L'an dernier, notre production a diminué de 40 %. En moyenne, nous produisons 40 boisseaux de canola à l'acre. Pour conserver notre position de partenaire commercial fiable, l'industrie a fixé une cible de production de 52 boisseaux à l'acre.

Qu'est-ce que la diminution des engrais qui s'annonce signifie pour votre industrie quant à sa capacité de répondre à la demande?

• (1255)

M. Chris Davison: Je répondrai en premier, puis je laisserai la parole à mes collègues.

Tout d'abord, j'espère que nous n'assisterons pas à une diminution de l'utilisation des engrais. Je pense qu'il faut faire une distinction entre les émissions et l'utilisation réelle d'engrais.

Comment pouvons-nous examiner la question comme il se doit?

J'aimerais simplement signaler que, comme vous l'avez dit, la fertilisation à l'azote est extrêmement importante. C'est le deuxième facteur externe en importance, après l'eau, pour la production de canola, et je pense donc qu'il y a du travail à faire sur le front des émissions. Dans ma déclaration liminaire, j'ai fait mention de notre stratégie d'innovation, qui met davantage l'accent sur le rendement,

la précision et des choses du genre. Nous avons des outils permettant de pratiquer une agriculture de précision. Nous continuons d'encourager l'adoption de pratiques 4R, ainsi que de matériel et de logiciels agricoles de précision.

Cependant, nous continuerons d'avoir besoin d'engrais et de fertilité pour soutenir l'intensification du rendement dont vous faites mention, afin d'être en mesure de produire davantage de canola, plus ou moins sur les superficies actuelles. C'est ce que nous envisagerons de faire, évidemment au moyen d'une intensification durable.

M. Dave Carey: La seule chose que j'ajouterais, je suppose, c'est que nous devons examiner la question dans son ensemble. La réduction des émissions provenant des engrais est une chose. La réduction de l'utilisation d'engrais dans les exploitations agricoles en est une autre.

Comme M. Davison l'a dit, l'azote est un facteur clé du rendement. Il est également important de considérer globalement le fait que 70 % de tout le carbone stocké par les grandes cultures est attribuable au canola. Son système racinaire profond est très efficace pour stocker le carbone. La réduction d'un facteur clé de fertilité comme l'azote aurait une incidence sur la quantité de carbone stockée tout en ayant des répercussions économiques pour les agriculteurs dans la chaîne de valeur.

Nous devons appliquer une approche holistique dans ces discussions. Elles ne peuvent pas avoir lieu indépendamment les unes des autres, quitte à en combiner les résultats par la suite, sans oublier l'objectif d'Agriculture et Agroalimentaire Canada d'atteindre 75 milliards de dollars en exportations. Nous avons besoin, monsieur Falk, d'une approche holistique qui tient compte de tous les éléments changeants.

M. Ted Falk: D'accord, merci.

Vous avez dit que les produits de canola sont transportés, en moyenne, sur environ 1 500 kilomètres jusqu'au marché.

Pourriez-vous me dire quelle est la différence entre les coûts du transport ferroviaire et ceux du camionnage sur cette distance?

M. Steve Pratte: Je peux tenter de répondre.

Lorsqu'il est question de la production de l'Ouest canadien — et je n'ai pas de chiffres précis à vous donner —, nous considérons habituellement que le camionnage est concurrentiel dans un rayon de quelques centaines de kilomètres, peut-être de 200 à 250 kilomètres, du point de livraison. Le coût du transport ferroviaire est une fraction de celui du transport par camion. Pour les céréales en vrac, il n'y a pas vraiment de solution de rechange au transport ferroviaire, tant en raison des quantités à transporter qu'en raison de prix du transport. Il n'y a tout simplement rien de comparable au transport ferroviaire.

Nous considérons que le camionnage a une vocation régionale, mais que, pour le transport sur grandes distances, on ne peut faire mieux que le chemin de fer.

M. Ted Falk: Cela étant dit, les compagnies ferroviaires s'engagent-elles à transporter une certaine quantité jusqu'au marché chaque année? Ont-elles respecté ces engagements?

M. Steve Pratte: Eh bien, il est certain qu'à la suite de l'adoption du projet de loi C-49, Loi sur la modernisation des transports, il y a maintenant une communication accrue entre les chemins de fer et les expéditeurs de céréales. Il est certain aussi que les compagnies de chemin de fer mènent des consultations. Chaque année, elles présentent leurs plans par écrit au ministère des Transports, leurs prévisions de ce qu'elles vont transporter cette année-là et le tonnage de la récolte réelle à transporter. Rien ne les y oblige. Ce que nous avons constaté cette année, c'est que telle chose est annoncée, mais qu'en réalité c'est telle autre qui se produit. Il existe une certaine obligation redditionnelle dans les ententes contractuelles, mais elle n'est pas au niveau souhaité par les expéditeurs de céréales et l'industrie céréalière.

• (1300)

M. Ted Falk: Savez-vous si l'écart entre ce que l'industrie voulait et ce dont elle avait besoin pour ce qui est des quantités expédiées était attribuable à une préférence accordée au transport du carburant ou du pétrole brut?

M. Steve Pratte: Il y a toujours cette tension dynamique. Nous pouvons certainement dire que les deux compagnies de chemin de fer se sont fort bien débrouillées pendant les 16 premières semaines de la campagne agricole de cette année. Le rétablissement après les inondations a été lent et irrégulier. Il y a aussi des décisions commerciales et opérationnelles prises par les compagnies de chemin de fer qui ont une incidence là-dessus. En bout de ligne, ce qui leur importe, c'est le ratio d'exploitation et la valeur pour les actionnaires. Il y a certaines choses qu'elles font qui peuvent avoir une incidence sur la quantité de céréales ou de tout autre produit transporté par le réseau ferroviaire commun.

Le président: Merci, monsieur Pratte. Merci, monsieur Falk.

Nous passons maintenant à Mme Valdez, pour cinq minutes.

Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.): Bonjour, monsieur le président. Bonjour, chers collègues. Merci à tous les témoins qui sont ici aujourd'hui.

J'ai une question pour M. Davison, mais j'invite aussi M. Pratte et M. Carey, à y répondre s'ils le désirent.

Maintenant que le terminal céréalière Fraser est en exploitation, quelles possibilités s'offrent à l'industrie du canola?

M. Chris Davison: Monsieur Pratte, je m'en remets à vous pour ce qui est du terminal en particulier. Je serai heureux de répondre à d'autres observations concernant le canola en général et à certaines des observations faites plus tôt sur les possibilités de croissance future, mais s'il y a un rapport particulier avec le transport dans cette question...

Monsieur Pratte, je ne sais pas si vous voulez répondre ou non.

M. Steve Pratte: Très brièvement, ce que nous avons constaté, pour ce qui est des perspectives à long terme et le pari des participants du secteur vert, des acheteurs et des exportateurs, c'est que, l'entrée en service d'une installation comme le terminal céréalière Fraser représente un autre investissement utile. C'est miser à long terme, au profit de tout le monde et de l'économie, sur l'industrie et sur la capacité de croissance et de rentabilité dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Comme cela a été dit plus tôt, nous approchons certainement le moment où il n'y aura généralement plus de terrains disponibles à Vancouver. Pour ce qui est de la capacité de cette partie d'investir

de nouveau dans un autre débouché et avec un autre acheteur sur le marché, c'est généralement vu comme une bonne chose.

M. Chris Davison: Je vais poursuivre rapidement dans la même veine que M. Pratte. Comme je l'ai dit au départ, notre plus grand défi en tant qu'industrie, c'est de répondre à la demande. Tout ce que nous pouvons faire sur le plan de l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans ce sens, que ce soit pour soutenir les mouvements vers les marchés intérieurs ou étrangers, est extrêmement bien accueilli. Nous avons vu des investissements importants, comme celui dont vous faites état, par nos membres et d'autres dans ce secteur.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire, nous avons également eu des indications au cours des 12 derniers mois environ d'une augmentation sensible de la capacité de trituration et de transformation, comme en font foi les annonces qui ont été faites dans le sillage de signaux prometteurs concernant le marché des biocarburants. Nous voulons nous assurer que ces annonces se concrétisent par des mises en chantier, afin de pouvoir poursuivre nos efforts pour répondre à la demande qui se confirme outre-mer et ici en Amérique du Nord.

Mme Rechie Valdez: Oui. Je me réjouis de la croissance que connaîtra l'industrie du canola. Dans mon entreprise, j'en ai passé des bidons d'huile de canola et je suis donc sensible à la valeur de votre travail.

Avez-vous des prévisions sur les volumes ou sur la mesure dans laquelle l'ouverture de ce terminal augmentera les ventes?

M. Chris Davison: Je ne parlerai pas du terminal en particulier, à moins que mes collègues y reviennent. Je vais parler des annonces générales que je viens de mentionner, des cinq installations qui, pendant la période entre le début des travaux de construction et leur entrée en exploitation, augmenteront notre capacité d'environ 50 %. Pour peu qu'elles soient réalisées, cela représente une augmentation considérable de capacité.

Mme Rechie Valdez: Merci.

Dans la chaîne d'approvisionnement du canola, y a-t-il des problèmes ou des causes de préoccupation? Quels sont les goulots d'étranglement particuliers? Pouvez-vous les préciser?

M. Chris Davison: C'est une vaste question. Il y a quelques points qu'il importe de souligner.

D'entrée de jeu, j'ai parlé de la réglementation. La réglementation est évidemment essentielle. Si nous avons une réglementation habitante, c'est très positif. Cependant, si notre réglementation entrave l'innovation et l'accès à la technologie, elle ne peut que nuire à l'ensemble de la chaîne de valeur.

Quand je parle de réglementation, je me rapporte à la situation tant au Canada qu'à l'étranger. Sur le plan international, si les cadres de réglementation divergent dans différents marchés clés, cela pourrait poser un défi de taille pour l'accès aux marchés. Cette situation, si elle vient à se concrétiser, aura des effets à rebours sur notre chaîne d'approvisionnement et, en définitive, finira par entraver ou restreindre l'accès aux marchés pour les producteurs de canola et se répercutera sur le reste de la chaîne de valeur. Cela s'explique par le fait qu'un accès sûr aux marchés nous est essentiel, vu que 90 % de notre production de canola est exportée, comme M. Carey et moi-même l'avons signalé au départ.

Nous avons besoin d'un environnement commercial positif exempt de barrières tarifaires et non tarifaires. Nous avons un plan pour atteindre cet objectif. Nous travaillons avec vous et d'autres intervenants, le gouvernement et l'industrie, à cette fin en faisant jouer un certain nombre de différents leviers. C'est de la plus haute importance.

Mme Rechie Valdez: Merci.

J'ai une brève question au sujet des expéditions. Si les marchandises sont expédiées en vrac, est-ce que cela atténue les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement?

● (1305)

M. Steve Pratte: À l'heure actuelle, nous exploitons ce que nous appelons ordinairement un système de transport en vrac. Il s'agit, littéralement, de remplir des wagons et d'acheminer beaucoup de différents trains jusqu'au même navire pour le chargement. Dans l'immédiat ou à long terme, il n'y a pas d'autre façon de faire dans l'Ouest canadien.

Le président: Merci, monsieur Pratte. Merci, madame Valdez.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Yves Perron: Merci beaucoup.

Monsieur Thériault, tantôt, Mme Wright a évoqué la possibilité d'offrir un soutien aux camionneurs relativement aux permis de conduire. Est-ce à cela que vous pensez lorsque vous parlez de faciliter la formation dans le secteur? Est-ce un bon exemple de petite mesure concrète qui pourrait donner un coup de main?

M. Pascal Thériault: Cela pourrait en effet donner un coup de main. Je sais que l'éducation est de compétence provinciale, mais je peux dire que j'ai une approche de valorisation générale du secteur agroalimentaire pour ce qui est du secteur de l'emploi et de la formation auprès des jeunes.

M. Yves Perron: Je comprends bien ce que vous dites.

En ce qui concerne les travailleurs étrangers temporaires, des groupes nous ont présenté un plan de mesures d'urgence qu'on pourrait mettre en place rapidement. Plusieurs personnes disent aussi qu'on devrait peut-être faciliter l'immigration de ces gens afin de diminuer la pression sur la main-d'œuvre dans le secteur agricole.

Qu'en pensez-vous?

M. Pascal Thériault: Étant donné que nous avons construit un système qui dépend de ces travailleurs étrangers temporaires, nous devons pouvoir faciliter leur arrivée et leur mobilité, afin qu'ils puissent changer d'employeur ou de secteur d'emploi lorsqu'ils sont au Canada.

M. Yves Perron: Merci beaucoup.

Monsieur Carey, vous avez mentionné, dans votre présentation, la nécessité d'un réseau de chemins de fer fiable, d'un réseau de transport fiable.

Avez-vous des recommandations précises à faire au Comité? Pensez-vous à des mesures concrètes en ce sens?

[Traduction]

M. Steve Pratte: Du point de vue de l'expéditeur, je pense qu'il serait utile de renforcer la responsabilité dans la relation entre le

transporteur ferroviaire et l'expéditeur. Ces dernières années, on a tenté à plusieurs reprises de s'attaquer à ce problème par voie législative, mais — pour répondre à l'une des questions posées plus tôt — les expéditeurs commandent des wagons sur le réseau commercial, mais le transporteur ferroviaire n'a aucune responsabilité s'ils ne sont pas livrés.

[Français]

M. Yves Perron: Pour ce qui est de la congestion dans les ports, un témoin qui a comparu lors d'une autre réunion nous a parlé de l'éventualité de retirer l'exemption de la Loi sur la concurrence pour les propriétaires de conteneurs.

Pensez-vous que cela pourrait être une piste intéressante pour réduire l'embouteillage?

Le président: Je suis désolé, monsieur Perron, mais votre temps est écoulé.

M. MacGregor acceptera peut-être de vous céder un peu de son temps de parole.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. MacGregor, pour deux minutes et demie.

Permettez-vous que le témoin achève de répondre à la question?

M. Alistair MacGregor: Bien volontiers. Une réponse rapide.

Voulez-vous achever votre réponse à la question de M. Perron?

M. Steve Pratte: Bien sûr. J'aurai terminé en 10 secondes. Il y a certainement beaucoup de gens dans l'industrie agricole qui sont favorables à ce qui a été dit au sujet de l'oligopole et de la capacité du gouvernement fédéral de réviser la Loi sur la concurrence pour régler ce problème et libérer la capacité et le service.

M. Alistair MacGregor: D'accord.

Mes questions sont liées à celles de M. Perron.

En ce qui concerne la Loi sur les transports au Canada, tout comme pour la responsabilisation que vous avez mentionnée, faut-il l'établir au moyen de nouvelles modifications de la loi ou avons-nous besoin plutôt de renforcer les pouvoirs de réglementation qui existent en vertu de la loi actuelle? Je me demande comment cela fonctionnerait...

Le président: Monsieur MacGregor, je suis désolé. Je pense que les canaux de l'interprétation ont changé. Je vais parler en anglais et j'espère que M. Perron m'entendra.

Voilà, le problème est réglé. La parole est à vous.

M. Alistair MacGregor: Je vais simplement répéter la question. Pour ce qui est de la responsabilisation dont vous avez parlé, est-ce que nous ferions mieux de l'établir en apportant des modifications à la loi existante, ou est-ce que nous devrions plutôt élargir les pouvoirs de réglementation existants en vertu de la loi actuelle? Je me demande quel est le meilleur moyen de créer et d'imposer cette responsabilisation.

M. Steve Pratte: Très brièvement, c'est ce que réclament les expéditeurs de céréales et d'autres expéditeurs du secteur depuis des décennies. Au fil du temps, nous avons fait quelques progrès dans divers textes et projets de loi. Bien que n'étant pas juriste, je me hasarde à dire qu'il y a un seuil qui n'a jamais été franchi dans le libellé de la loi pour permettre ce que nous appelons une véritable relation de réciprocité.

• (1310)

M. Alistair MacGregor: Monsieur le président, je crois que je vais m'arrêter ici.

Merci à nos témoins.

Le président: Vous êtes d'une prévenance admirable. Merci de votre aide.

Chers collègues, nous avons accusé un retard d'environ 15 minutes avec le premier groupe de témoins. J'exerce mon pouvoir discrétionnaire pour accorder deux minutes et demie aux conservateurs, puis je donnerai la parole à Mme Taylor Roy, qui, je le sais, est la seule qui n'a pas eu l'occasion de poser des questions.

Je cède maintenant la parole pour deux minutes et demie à M. Barlow, qui sera suivi de Mme Taylor Roy, après quoi nous aurons terminé.

M. John Barlow: Merci, monsieur le président. Je félicite les témoins de leurs excellents témoignages.

Nous avons parlé de la révision de la Loi sur les transports au Canada, et j'aimerais en parler un peu plus, plus précisément en regard de la façon dont les États-Unis se sont attaqués à leurs récents problèmes de chaîne d'approvisionnement en nommant un plénipotentiaire pour la chaîne d'approvisionnement et en prévoyant des amendes carrément punitives. Nous en avons vu les résultats: les voies d'acheminement se sont déplacées du Canada aux États-Unis. Nous avons demandé qu'une enquête sur les conteneurs d'expédition et les chaînes d'approvisionnement soit menée en vertu de la Loi sur les transports.

Devrions-nous suivre l'exemple américain et adopter certaines de ces mesures drastiques? Le gouvernement a-t-il communiqué avec vous pour vous expliquer pourquoi il n'a pas ouvert une enquête en vertu de la Loi sur les transports?

M. Dave Carey: Je pense qu'on ne peut manquer d'être impressionné de voir ce que font les États-Unis lorsqu'ils constatent un problème dans la chaîne d'approvisionnement. Ils déplacent des montagnes pour assurer la continuité des échanges commerciaux.

Pour une réponse plus détaillée, je m'en remettrai peut-être à mon collègue, M. Pratte. Le gouvernement n'a pas communiqué avec nous au sujet de grandes questions concernant les transports, à l'exception du récent sommet sur les transports.

M. Steve Pratte: L'une des recommandations de 2015 était d'établir, sous la direction des ministres des Transports et du Commerce international, un groupe consultatif, avec un mandat de longue durée, chargé de donner des conseils sur diverses questions. On peut imaginer qu'un commissaire aux transports, comme on en a discuté avec le groupe précédent, pourrait éventuellement... La mise en place d'un tel mécanisme, sous la présidence d'un tel fonctionnaire, encore une fois permettrait d'établir un plan à long terme pour s'attaquer à ces problèmes de façon concrète et d'en discuter dans le cadre de ce plan.

M. John Barlow: J'ai une dernière petite question pour vous.

Lorsque les conservateurs étaient au pouvoir, nous avions une table ronde sur la chaîne de valeur. C'était un dossier faisant l'objet de discussions continues, et il y avait un groupe qui supervisait le tout. Il a été supprimé, morcelé en une foule de petits groupes.

Ce changement est-il pour quelque chose dans l'absence, dont nous avons parlé, d'un commissaire, ou même d'un ministre, qui serait chargé d'examiner ce problème en particulier et qui serait en

mesure de mettre en œuvre rapidement certaines de ces recommandations, ce qui nous aurait permis de réagir avec plus d'agilité que nous l'avons fait? Avez-vous constaté un changement dans notre capacité d'adaptation et de réaction?

M. Dave Carey: La refonte de l'approche de la « table ronde sur la chaîne de valeur » n'a pas été sans quelques difficultés. Je dirais, comme le groupe de témoins précédent, que nous préférons une approche permissive à une approche prescriptive, mais nous avons vu la valeur...

Le président: Monsieur Carey, je m'excuse de vous interrompre. Nous allons devoir nous en tenir à cela.

Nous passons finalement à Mme Taylor Roy pour deux minutes et demie, après quoi la réunion prendra fin.

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins de leur présence. Nous avons eu des groupes de témoins exceptionnellement intéressants aujourd'hui. J'aurais aimé disposer de plus de deux minutes et demie pour mes questions, mais comme ce n'est pas le cas, j'adresserai sans plus tarder ma première question à M. Thériault.

J'ai remarqué à quelques reprises que vous avez dit que, vu le système que nous avons en place, ou le système que nous avons mis en place... Vous avez également fait mention du fait que le gouvernement devrait, à votre avis, en faire davantage sur le plan de l'éducation. D'après tous les témoignages que nous avons entendus, j'ai l'impression que ce sont les consommateurs et peut-être aussi les travailleurs qui auraient besoin de mieux connaître le secteur agricole.

Pourriez-vous nous dire précisément si vous avez des recommandations à formuler dans le cadre de notre étude sur le rôle que le gouvernement pourrait jouer pour améliorer la compréhension des composantes de l'agriculture et de la consommation et sur la façon dont nous pourrions mieux éduquer les gens à ce sujet?

M. Pascal Thériault: Voilà une question bien complexe, et j'ai peu de temps pour y répondre.

À vrai dire, ce qu'il faut faire valoir, à mon sens, ce sont les fondements scientifiques de l'agriculture. Je pense que beaucoup de choses que nous entendons et voyons ne reposent sur rien d'autre que des croyances. La voie à suivre, c'est de renforcer l'idée que l'agriculture est une pratique scientifique et qu'une agriculture fondée sur des données scientifiques nous permettra de continuer à faire de l'agriculture malgré tous les problèmes liés au changement climatique que nous constatons.

La hausse des prix des engrais peut en partie être réglée par une pratique plus poussée de l'agriculture de précision: épandages ponctuels d'engrais et autres mesures de ce genre. Nous n'en parlons jamais vraiment dans le grand public. Les gens du secteur agroalimentaire en entendent parler, mais pas le grand public. Je pense qu'il y a un certain intérêt à faire en sorte que [*difficultés techniques*] tout ce que la technologie peut offrir pour nous nourrir.

• (1315)

Mme Leah Taylor Roy: Merci.

L'un des témoins précédents a parlé de l'agriculture 2.0. Quand on examine les sites d'investissement dans différentes industries, l'agriculture est souvent décriée comme l'une des moins avancées, avec peut-être seulement l'industrie de la construction. Je pense que les données scientifiques qui sous-tendent l'agriculture revêtent une grande importance.

Comment pouvons-nous opérer ces virages? Nous parlions plus tôt, par exemple, des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement...

Le président: Madame Taylor Roy, je m'excuse de vous interrompre. Deux minutes et demie, ce n'est pas beaucoup, mais nous sommes heureux que votre question soit consignée au compte rendu.

Merci, monsieur Thériault.

Chers collègues, je vous remercie de vous être montrés si patients devant les difficultés techniques que nous avons éprouvées.

Je remercie les témoins de leurs témoignages et de tout ce qu'ils ont apporté au secteur.

Aux interprètes, je vous dis merci pour tout le bon travail que vous avez accompli malgré le problème qui est survenu aujourd'hui.

Merci beaucoup à tous. Nous nous reverrons jeudi.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>